

# Le Pour et le Contre

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :  
France, colonies françaises et  
pays de protectorat français. 65 fr.  
Etranger..... 95 fr.

AVEC SUPPLÉMENT DE TIRAGES :  
France... 75 fr. | Etranger, 105 fr.

Prix du numéro : 2 fr.

## JOURNAL FINANCIER

### PARAISSENT LE DIMANCHE

PRIX DES INSERTIONS :  
Annonces anglaises..... 8 fr.  
— Réclames..... 15 fr.

Ce tarif n'est pas applicable aux  
annonces de souscriptions.

Chèque postal : 172-90 Paris.

CINQUANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 18  
DIMANCHE 5 MAI 1940

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :  
H. de SAINT-ALBIN

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris  
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2<sup>e</sup> Arrond<sup>t</sup>)

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire à la fin de ce mois de nous adresser, dès maintenant, le montant de leur renouvellement, en y joignant une bande d'adresse, afin d'éviter toute interruption dans le service du journal.

#### Sommaire

Le mouvement des Caisses d'Épargne.  
Le nouveau régime du contrôle des changes.  
REVUE DE LA SEMAINE.  
Chronique des Mines d'or et des Valeurs sud-africaines.  
A Londres. — A Montréal et à Toronto. — International Nickel. — A New-York. — Chronique de Bruxelles.  
INFORMATIONS. — Dette brésilienne. — Banque d'Etat du Maroc. — Messageries Fluviales de Cochinchine. — Salines de Djibouti. — Maison Olida. — Nestlé. — Etablissements Gros Vautheret et Laforge.  
ASSEMBLÉES ET BILANS. — Crédit Foncier de France.  
NOUVELLES. — Loterie Nationale. — Décisions et avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change. — Jetons de présence. — Cote des changes.  
BILANS. — Banque de France.  
Coupons.  
Cours de la Bourse du 29 avril au 3 mai.

TIRAGES. — Ville de Paris, empr. Municipal 3 0/0 1871 et 1910, 6 0/0 1938, 2 1/2 0/0 1892, 4 1/2 0/0 1929. — Ville de Bône, obl. 3 1/2 0/0 1895. — Crédit Foncier Egyptien, obl. 3 0/0 à lots, émiss. 1903 et 1911. — Norvège 3 1/2 0/0 1894. — Suisse 3 0/0 1903. — Fribourg 3 0/0 1903. — Maroc 4 1/2 0/0 1932. — Cie des Ch. de Fer Garantis des Colonies Françaises, obl. 3 0/0. — Ch. de Fer P.-L.-M., 2 1/2 0/0 et 4 0/0. — Ch. de Fer à Traction Electrique de Pierrefitte, Cauterets et Luz, obl. 4 0/0. — Chemins de Fer de l'Etat 3 0/0 1921 A. — Ch. de Fer de l'Indochine et du Yunnan, obl. pr. 3 0/0 de 500 fr. — Cie Internationale des Wagons-Lits, obl. 5 1/2 0/0. — Tramw. de Rouen, act. — Cie Générale Transatlantique, bons 5 0/0 1936 de 1.000 fr. — Sté Versaillaise de Tramw. Electriques et de Distribution d'Énergie, act. ord. de 250 fr. — Cie Centrale d'Énergie Electrique, obl. 5 0/0. — Cie Parisienne de Distribution d'Électricité, obl. 5 0/0 1913 et 4 0/0 1912. — Énergie Electrique du Littoral Méditerranéen, obl. de 1.000 fr. 5 0/0 1929. — Sté Lyonnaise des Forcés Motrices du Rhône, obl. 4 0/0. — L'Énergie Industrielle, obl. de 500 fr. 5 0/0, bleu. — Énergie Electrique du Sud-Ouest, obl. 5 0/0 1909. — Gaz et Eaux, obl. 4 0/0. — Acieries de Paris et d'Outreau, obl. 4 1/2 0/0. — Cie des Eaux de la Banlieue de Paris, obl. 3 3/4 0/0. — Sté du Grand-Hôtel, obl. 4 0/0 de 500 fr. — Munitions de Chasse, Tir et de Guerre, obl. 5 0/0 1930 de 1.000 fr.

#### LE MOUVEMENT DES CAISSES D'ÉPARGNE

Pendant le mois de mars, les dépôts des Caisses d'Épargne vis-à-vis de la Caisse des Dépôts et Consignations ont dépassé les retraits de 205 millions, y compris certains mouvements antérieurs tardivement connus, ce qui porte à 997.795.735 fr. l'excédent des dépôts du premier trimestre.

Les capitaux employés en achats de rentes effectués en Bourse pendant le mois de mars se sont élevés à 55.197.797 fr. contre 33.105.762 fr. en février.

#### Le nouveau régime du contrôle des changes

Déjà profondément remanié à plusieurs reprises, et notamment par les textes que nous avons analysés la semaine dernière, le contrôle des changes vient de subir encore d'importantes modifications. Peu à peu, sous la pression des circonstances, par le jeu notamment de définitions nouvelles des opérations autorisées ou prohibées, le contrôle devient plus sévère dans ses principes, plus minutieux dans son application.

La réglementation nouvelle est instituée par le décret-loi et le décret simple du 24 avril, parus à l'Officiel du 2 mai, et suivis de deux arrêtés publiés le 2 et le 3 mai.

Ces textes sont de date trop fraîche et de trop grande étendue pour qu'il soit possible d'en fournir ici une analyse complète. Mieux vaut essayer d'en dégager l'esprit et les points principaux.

Les pouvoirs de l'Administration se trouvent dès l'abord renforcés.

En même temps que l'exportation des capitaux, le décret du 9 septembre l'autorisait à réglementer par décret « les opérations d'achat, de vente, de cession ou de transfert réel ou en garantie portant sur les valeurs mobilières étrangères et les autres titres étrangers de propriété ou de créance ».

Ce texte est désormais abrogé et remplacé par un texte beaucoup plus complexe :

Pourront être réglementés par décret pris en Conseil des ministres, sur la proposition du ministre des Finances, les cessions et négociations de devises et monnaies étrangères et les achats, ventes, cessions, transferts, nantissements, portant sur les biens mobiliers ou immobiliers ou sur les droits existant à l'étranger, sur les valeurs mobilières étrangères et sur les autres titres étrangers de propriété ou de créance.

L'on cherche visiblement, à étendre la portée du contrôle à des opérations que jusqu'alors il n'atteignait pas.

Le décret du 12 avril révélait déjà une tendance très marquée à restreindre les emplois des fonds laissés à l'étranger. Les textes du 24 avril contiennent des mesures beaucoup plus énergiques. Comme les ordonnances anglaises du mois de septembre, et peut-être de façon plus complète, ils tendent à ôter leur liberté à certains détenteurs de devises ou de valeurs mobilières étrangères. Le précédent britannique inciterait à y voir le prélude d'une réquisition, qui paraît être en effet envisagée.

Une certaine liberté est laissée aux détenteurs d'avoirs en sterling, à qui l'on demande surtout de ne point utiliser ces avoirs pour l'acquisition d'autres devises. Mais en principe, et sous réserve d'une exception très importante, le texte nouveau bloque les devises des pays qui n'ont point encore de contrôle des changes. Voici les deux listes de ces devises, et de ces pays :

Liste n° 1 : belga, dollar du Canada, dollar des Etats-Unis, escudo portugais, florin des Pays-Bas, florin des Indes Néerlandaises, franc luxembourgeois, franc suisse, peso argentin.

Liste n° 2 : République Argentine, Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Grand-Duché de Luxembourg, Portugal, Suisse, Zone Internationale de Tanger.

L'article 2 du décret énumère les restrictions apportées à la libre disposition des devises et des valeurs de ces pays :

Art. 2. — Sont également prohibées, sauf autorisation du ministre des Finances :

1° toutes négociations de devises ou monnaies étrangères figurant sur la liste n° 1 annexée au présent décret contre d'autres devises ou monnaies étrangères, ainsi que toutes cessions de devises

étrangères figurant sur la liste susvisée, que ces négociations ou cessions soient réalisées en France ou à l'étranger ;

2° toutes opérations d'achat, de vente, de cession, de transfert, de nantissement portant sur les valeurs mobilières étrangères et titres étrangers négociables émis ou cotés dans les pays figurant sur la liste n° 2 annexée au présent décret, lorsque ces opérations sont réalisées à l'étranger ;

3° toutes opérations de vente, cession, transfert ou nantissement réalisées en France et portant sur les valeurs mobilières et titres négociables visés à l'alinéa précédent, lorsque l'acheteur ou cessionnaire est une personne physique de nationalité étrangère résidant en France ou l'une des personnes physiques ou morales visées à l'article 5 ;

4° toutes opérations d'achat et de vente réalisées en France autrement qu'en Bourse et portant sur les valeurs mobilières et titres négociables visés aux alinéas qui précèdent.

Les listes n° 1 et n° 2 susvisées pourront être modifiées par arrêté du ministre des Finances.

Les négociations portant sur les devises étrangères autres que celles figurant sur la liste n° 1 susvisée peuvent être réglementées par arrêté du ministre des Finances.

Rien n'est changé par ce texte en ce qui concerne le fonctionnement de la Bourse de Paris ou des Bourses de province, où il est possible de procéder, comme auparavant, à des achats ou à des ventes portant sur des valeurs mobilières des pays où le change est libre. Mais toute négociation de ces valeurs à l'étranger ou en dehors des marchés réglementés se trouve interdite, sauf autorisation du ministre des finances.

Les décrets du 24 avril et les arrêtés qui les suivent contiennent encore beaucoup d'autres modifications au régime antérieur. L'une d'elles est conçue dans un sens libéral ; elle autorise, sous certaines conditions, les personnes qui se rendent à l'étranger à emporter une somme de 25.000 francs. D'autres ont une portée beaucoup plus générale. Sous le régime du décret du 9 septembre et des textes qui le suivaient, les personnes considérées comme françaises étaient celles qui résidaient habituellement en France et les personnes considérées comme étrangères étaient celles qui résidaient habituellement à l'étranger. Les mesures récentes contiennent une innovation, en ce sens qu'elles tiennent compte, pour la première fois, de la nationalité réelle. Certaines opérations sont interdites aux Français résidant à l'étranger et ne le sont pas aux étrangers qui résident eux aussi hors de France.

Ce sont là des nouveautés d'ordre juridique. Au point de vue pratique, il convient de retenir que la réquisition des valeurs étrangères des pays à devise libre paraît devoir être envisagée comme une éventualité très vraisemblable. Elle serait déjà sans doute réalisée, d'ailleurs, si les Français avaient un portefeuille plus important de valeurs américaines. Pour le moment, et autant qu'on en puisse juger, la réquisition des valeurs anglaises ne paraît pas devoir être mise à l'étude, car les accords franco-britanniques en diminueraient beaucoup l'intérêt.

#### REVUE DE LA SEMAINE

Par l'invasion de la Norvège, l'Allemagne a pris le parti d'ouvrir la guerre de manœuvres, qui, pour elle, répond sûrement à un besoin de ne pas s'éterniser dans une guerre d'usure par blocus dont elle risquerait trop de n'avoir pas le bon bout, étant donné son infériorité sur mer. Guerre de manœuvres, c'est guerre de péripéties où les jours se suivent sans forcément se ressembler, et où le communiqué quotidien retrouve son intérêt angoissant, quelques précautions de langage

qu'il puisse prendre pour présenter les faits du jour quand ils sont fâcheux. C'est pour les marchés financiers une épreuve de chaque jour de traduire, en les appréciant à leurs cotes, les phases d'une guerre de mouvements et de batailles. Nous venons d'en avoir la démonstration précisément cette semaine.

Les Allemands ont sursis à l'invasion de la Suède, qui paraissait imminente il y a huit jours, évidemment parce qu'il leur a paru urgent de consolider en Norvège leurs positions avancées comme celle de Trondhjem avant que les Alliés aient eu le temps de s'installer solidement sur la route qui relie cette ville à Oslo, ce qui mettrait sérieusement en question la conservation de Trondhjem. Ils ont, en conséquence, déployé de grands efforts cette semaine pour arriver les premiers à l'importante bifurcation de Dombaas et ils ont pu faire plier sur ce point la résistance acharnée que leur ont opposée les contingents franco-britanniques. En compensation, ils semblent bien avoir cédé eux-mêmes à la pression des Alliés au point de Røros qui menace Trondhjem par une route latérale; mais l'expédition des Alliés pour s'emparer de Trondhjem n'en a pas moins été abandonnée et les troupes alliées ont dû être embarquées, ce qui est en somme un échec local, mais un échec. Ces divers faits se sont succédé en trois jours pour la Bourse, et il en est résulté à la cote des soubresauts un peu nerveux. Quoi qu'il en soit, il faut prévoir que la Bourse, après avoir gardé six mois un optimisme imperturbable et opéré une revalorisation générale de nos grandes valeurs industrielles à revenu variable, que les crises monétaires et sociales avaient exagérément dépréciées, va maintenant se montrer beaucoup plus émotive et manœuvrer bien souvent à tendance rompue. En cela elle ne fera en somme qu'enregistrer les événements.

La campagne de Norvège a surpris les Alliés cette fois encore, sur un terrain où les difficultés d'accès sont contre nous, les Allemands ayant simplement fait table rase de celles que nous respectons, c'est-à-dire du droit des tiers. La loyauté est une grande rareté morale, mais elle n'est pas à la portée de tout le monde; elle se paie à des prix de luxe; nous avons l'habitude, l'Angleterre et nous, de nous en faire une magnifique tradition; nous continuons simplement notre histoire.

\*\*

A la Bourse, la liquidation mensuelle qui s'est faite cette semaine n'a pas rencontré de difficultés techniques: il y avait abondance d'argent et point de positions scabreuses: le mouvement de hausse qui s'est poursuivi pendant ces six derniers mois avait bien, comme c'est inévitable, commis quelques exagérations, mais peu graves, parce que la masse des titres qui viennent d'être réappréciés est d'excellente qualité; ce sont en somme à peu près exclusivement les actions de nos grandes entreprises industrielles dont on peut dire que la gestion est d'une prudence exemplaire, parfois académique. Comme depuis plus de dix ans il ne s'est rien créé de nouveau, aucune ivraie ne s'est mêlée au bon grain; à l'heure actuelle, il n'y a pas une valeur louchée sur le marché, pas un groupe d'affaires en l'air et, en somme, pas de papiers suspects. Les acheteurs viennent de réaliser de très beaux bénéfices; ils peuvent en rendre un peu; leur sort reste enviable.

Encore faut-il observer que ce sont surtout les valeurs étrangères qui subissent les réactions les plus violentes. Sur la cote des valeurs françaises, il se produit des va-et-vient assez sensibles, sur les valeurs à terme des groupes d'électricité et produits chimiques surtout, en somme celles qui ont le plus largement profité de la hausse en ces derniers mois. Le groupe des rentes françaises oppose au contraire une résistance massive à la baisse; il s'y trouve encouragé par l'envolée que viennent de faire les fonds britanniques sur le marché de Londres à la suite du dépôt du budget de guerre que nous avons analysé il y a huit jours et peut-être aussi à la faveur des emplois de capitaux délogés de valeurs américaines par la réquisition du fisc britannique.

Il faut signaler les violents à-coups du Suez qui marquent les manifestations que nous pro-

digie l'Italie tantôt de ses dispositions guerrières, tantôt de sa neutralité menaçante mais encore réservée. Le Suez est en ce moment le baromètre de l'attitude de l'Italie.

Les reports ont passé au parquet de 0,75 à 1 1/2 0/0 parce que les levées de titres n'ont pas été aussi générales que précédemment. Mais ce ne sont pas encore là des reports chers.

#### FONDS D'ETAT

Les rentes françaises ont esquissé au début de la semaine, sur un marché plus animé, un mouvement de hausse que rendaient tout naturel — tant sont étroitement associées les forces financières de la France et de la Grande-Bretagne — les progrès réalisés par les fonds britanniques après le dépôt du budget de Sir John Simon. Ce mouvement a été ensuite freiné par l'humeur morose de l'ensemble du marché, mais une partie du terrain gagné a pu être conservée.

Le 3 0/0 s'avance finalement de 74,45 à 74,75 après avoir atteint 75,75. Le 4 0/0 1917, venant de 79,80, effleure d'abord 82, puis revient souffler à 81; même tendance pour le 4 0/0 1918, qui clôture à 80,30, après 81,50, contre 79. Le 4 1/2 0/0 1932 tranche A se redresse de 86,90 à 87,45 et la tranche B de 85,95 à 86,40. Le 5 0/0 1920 n'a rien perdu, à 116,75, de son habituelle fermeté. Le 5 0/0 1939 est revenu de 99,85 à 98,45, mais la baisse n'est qu'apparente, le coupon semestriel ayant été détaché dans l'intervalle; il en est de même pour l'obligation de la Caisse Autonome 5 0/0 1938 à 104,70 ex-coupon contre 107,50.

Au groupe des rentes à garantie de change, reprise de la 4 1/2 0/0 1937 à 216,25 contre 214,90, mais glissement de la 4 0/0 1925 à 184,20 contre 185.

Les emprunts belges-ors font bonne contenance. Le 5 1/2 0/0 1932 reprend de 2,970 à 3,175, et le 1934 de 2,990 à 3,137.

Le Young, dont le nominal est de 1.000 fr., reste lourd près de 125. Aucune transaction en Dawes. L'emprunt autrichien 5 1/2 0/0 1933-1935 est ferme au-dessus de 1.000. Quelques transactions en Ville de Vienne 4 0/0 1931 à 100 fr. l'obligation de 200 fr. suisses.

Parmi les nombreux emprunts danois, le 3 0/0 1897 et 3 1/2 0/0 1901, qui n'avaient pu être cotés depuis l'invasion allemande, ont enregistré des reculs analogues à ceux des emprunts sur lesquels les transactions avaient été reprises la semaine dernière. Ces emprunts se sont inscrits respectivement à 1.500 contre 3.330 et 676 contre 1.300. Le 3 1/2 0/0 1886 fléchit de 380 à 360 l'obligation de 1.000 couronnes et le 3 1/2 0/0 1900 revient de 960 à 925.

Les offres l'emportent à nouveau sur les fonds norvégiens. Le 3 0/0 1886 fléchit de 1.600 à 1.270 et le 3 1/2 0/0 1900 de 1.575 à 1.375. La plupart des emprunts de la Banque Hypothécaire abandonnent également un terrain appréciable.

Le transfert des provisions prévues par l'accord de février dernier pour le service des emprunts bulgares a été suspendu à partir du 15 février. Invoquant l'impossibilité de se procurer des devises, le Gouvernement bulgare a proposé de s'acquitter en fournitures de tabac, dont il appartiendrait aux Associations de porteurs de négocier la vente. Des pourparlers sont en cours à ce sujet. Certains emprunts bulgares ont fléchi, et notamment le 5 0/0 1902 qui revient de 325 à 315, et le 4 1/2 0/0 1907, qui tombe de 302 à 281.

Les fonds helléniques ne donnent lieu qu'à de rares transactions; les 4 0/0 1902 et 1910 ont été négociés en dernier lieu à 445 et 469 respectivement.

Le rapport de la Société Commerciale Franco-Turque indique que ses versements au Conseil de la Dette ont permis de régler, avec un abattement de 26,313 0/0, le demi-coupon marchandise du 25 mai 1938 qui a été mis en paiement le 25 mai 1939, et avec un abattement de 37,356 0/0 le coupon complet de l'échéance de novembre 1938 qui a été mis en paiement le 25 novembre 1939. Les fonds turcs sont calmes près de leurs cours précédents, le 7 1/2 0/0 1933 à 320 et le 1934 (2<sup>e</sup> rang) à 178.

Les fonds brésiliens font bonne contenance. Le 4 1/2 0/0 1888 revient toutefois de 1.757 à 1.570; le 4 0/0 1889 regagne près de cinquante francs à 1.600; le Funding 5 0/0 1898 est soutenu à 1.140 contre 1.135. Nous indiquons plus loin quels ont été les coupons détachés sur ces emprunts depuis la reprise du service de la Dette.

Le Credito Argentino se tient près de 1.250.

#### ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

L'approche de l'échéance mensuelle a exercé son influence sur le bilan de la Banque de France arrêté au 25 avril: le portefeuille commercial s'est accru de 741 millions; cependant, les avances sur titres ont diminué de 14 millions, les avances à trente jours de 75 millions et le Trésor a pu, pour la troisième semaine consécutive, s'abstenir de tout emprunt nouveau à la Banque. Au passif, une augmentation de 672 millions 1/2 dans le montant global des comptes créditeurs a permis de diminuer de 158 millions la circulation. Le total des engagements à vue ayant progressé de 514 millions 1/2, le pourcentage de couverture, qui s'était un peu relevé la semaine précédente, a été ramené de 49,30 à 49,16 0/0.

La Banque de France, après quelques fluctuations, se retrouve près de 8.125. La Banque de l'Algérie est ferme à 7.750. Le dividende du premier semestre de l'exercice commencé le 1<sup>er</sup> novembre a été maintenu à 135 fr. net au porteur. Il sera détaché mardi. La Banque de l'Indochine, en dépit de la perspective de l'incorporation de bénéfices au capital dont le projet sera soumis le 15 mai aux actionnaires, revient de 9.300 à 9.100. La Banque de l'Afrique Occidentale consolide à 1.675 ses récents progrès.

Les établissements de crédit, compte tenu de l'ambiance, ne font pas mauvaise contenance. Leurs dépôts continuent à augmenter et l'accroissement des sommes ainsi mises à leur disposition par leur clientèle, s'il facilite fort heureusement le financement des dépenses de guerre, contribue aussi à leur maintenir une certaine marge bénéficiaire.

Le Crédit Lyonnais mériterait de meilleurs cours que ceux, de bien peu supérieurs à 1.700, auxquels il a été ramené ces jours-ci. C'est en 1927 que la Société a élevé à 100 fr. — montant auquel il est fixé depuis lors — son dividende qui avait été de 90 fr. pour les deux exercices précédents. Pour elle comme pour les autres établissements de crédit, l'augmentation des dépôts, que nous avons signalée en analysant les comptes arrêtés au 31 décembre, s'est poursuivie depuis lors: à fin février les dépôts et bons à vue dépassaient 6.600 millions, alors qu'ils n'atteignaient pas 6.400 millions deux mois plus tôt. Le Comptoir d'Escompte est résistant près de 760, après l'assemblée tenue mardi qui a approuvé les comptes de l'exercice 1939 et décidé la répartition d'un dividende de 25 fr. sur lequel un acompte de 10 fr. a été payé fin janvier; le solde sera mis en paiement dès le 15 mai. Dans son allocution, le Président a souligné que le Conseil avait tenu à amortir immédiatement et sur les produits mêmes de l'exercice les charges exceptionnelles qu'il a supportées en vue d'aborder avec des ressources intactes un avenir qui peut encore réserver des épreuves. L'augmentation des dépôts constitue d'ailleurs, pour l'exercice en cours, un facteur d'espoir. La Société Générale, dont l'assemblée se tiendra le 16 mai, est ferme à 816 l'action libérée de moitié et à 980 l'action libérée. Le bénéfice de l'exercice 1939 ressort à 51.408.760 fr. contre 51.933.394 fr.; report antérieur compris, le bénéfice disponible s'élève à 70.310.444 fr. contre 72.052.830 fr. Les dividendes seront, rappelons-le, maintenus à 40 fr. et 52 fr. 50 respectivement. Le Crédit Commercial de France se redresse un peu, à 585. C'est un cours qui ne tient pas un compte suffisant de l'importance de ses réserves, tant déclarées que latentes.

Le Crédit Industriel, action non libérée, a valu en dernier lieu 365, cours antérieur au détachement de son solde de dividende de 17 fr. 88 ou 16 fr. 19 net; l'action libérée reparait à la cote à 760, après détachement de son solde de dividende de 16 fr. 41 net au porteur. La Société Nancéenne de Crédit Industriel, ex-coupon (solde de dividende) de 7 fr. brut ou 4 fr. 678 net au porteur, s'échange à 247, contre 252. A la Bourse de Lille, la Banque Scalbert a valu il y a quelques jours 154 l'action de 500 fr. libérée de 250 fr. et 405 l'action libérée. L'assemblée du 29 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1939 dont nous avons publié un aperçu le 31 mars. Elle a maintenu le dividende brut à 15 fr. par action libérée de moitié et à 27 fr. 50 par action entièrement libérée. La Société Bordelaise de Crédit Industriel, dont le solde de dividende de 25 fr. brut, détaché mercredi, ressort à 17 fr. 228 net au porteur, revient à 710 ex-coupon. Le Crédit de l'Ouest est calme à 417. Conformément aux décisions de l'assemblée du 26 avril, la Société annonce le paiement, le 15 mai, d'une somme de 24 fr. brut par action libérée, 9 fr. brut par action libérée de 150 fr. et de 6 fr. par action libérée de 100 fr.

Le **Crédit du Nord** est délaissé à 285. Son dividende de 12 fr. 50 brut sera mis en paiement le 10 mai à raison de 8 fr. 31 net au porteur.

Toujours très sensible aux influences générales qui agissent sur le marché, la **Banque de Paris**, dont le dividende de 35 fr. brut ou 20 fr. 90 net au porteur a été détaché le 25 avril, se défend près de 1.060. La **Banque de l'Union Parisienne**, qui ne fait sur le pair qu'une prime modeste, s'avance un peu, à 543, cours comprenant encore son dividende de 32 fr. 50 brut, payable depuis le 1<sup>er</sup> mai à raison de 21 fr. 90 net au porteur mais qui ne sera détaché à la cote que le 7 mai. Dans son allocution à l'assemblée, le président a souligné les conditions sévères dans lesquelles sont inventoriés les divers postes de l'actif et le soin avec lequel ont été progressivement réduits à un montant infime les intérêts sociaux dans l'Europe Centrale. L'**Union des Mines** ne s'écarte guère de 285, non plus que **Cuivres et Pyrites**.

La **Société Nouvelle du Comptoir Lyon-Alemand** consolide à 265 l'action et 530 la part des positions qui ne semblent pas impossibles à défendre. **Marret-Bonnin** est calme à 150 l'ordinaire et 190 la priorité.

La **Société Française de Reports et de Dépôts**, dont le dividende de 45 fr. brut, inférieur de 5 fr. au précédent, est payable depuis lundi à raison de 30 fr. 37 net au porteur, reste à 656, faute de transactions nouvelles. L'**Union Industrielle de Crédit** est ferme à 253.

La **Banque Nationale Française du Commerce Extérieur** se tient à 57. Les bénéfices de l'exercice 1939 seraient du même ordre que les précédents. On s'attend au maintien du dividende à 6 fr. 25.

Le **Crédit Foncier** perd quelques francs à 3.180 après son assemblée du 30 avril dont on trouvera plus loin le compte rendu. Le 7 mai sera détaché un coupon de 74 fr. 15 pour les personnes physiques, à titre de solde de dividende et de soulte. Le **Sous-Comptoir des Entrepreneurs** est négligé près de 260. Le bénéfice des cinq premiers mois de l'exercice commencé le 1<sup>er</sup> novembre 1939 ressort à 1.803.404 fr. contre 3.017.655 fr. pour la période correspondante du précédent exercice.

Le Parlement vient de voter une loi ayant pour objet de reporter au 1<sup>er</sup> janvier 1941 l'expiration des prorogations de jouissance de locaux à usage d'habitation et de locaux professionnels et de supprimer jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1941 la majoration de 10 0/0 sur les loyers prévue à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1939 et du 1<sup>er</sup> juillet 1940. La **Rente Foncière** résiste un peu au-dessus de 300. La **Foncière Lyonnaise** abandonne quelques francs à 690, venant de 697. La **Foncière de la Méditerranée**, qui convoque son assemblée pour le 23 mai, s'affermis à 795. Son dividende sera maintenu à 30 francs.

La **Banque Ottomane**, qui paraît appelée à jouer son rôle dans le développement des relations économiques entre la Grande-Bretagne, la Turquie et la France, n'en est pas moins morose autour de 725. Elle est toujours particulièrement sensible à toutes les informations ou rumeurs relatives aux relations de l'Italie avec les Alliés. Il en est d'ailleurs de même pour les banques égyptiennes. Le **Crédit Foncier Egyptien** se replie de 3.755 à 3.650 et la **National Bank of Egypt** de 4.435 à 4.385. Moins impressionnables parce qu'inscrits seulement à la cote du comptant, les **Monts-de-Piété Egyptiens** se retrouvent à 2.350. L'assemblée du 24 novembre ayant décidé que les comptes seraient désormais arrêtés le 31 décembre au lieu du 30 juin, l'exercice 1939 aura une durée de six mois seulement; il laisserait des résultats proportionnellement du même ordre que les précédents. Assemblée le 21 mai.

La **Compagnie Algérienne** n'est pas dépourvue de résistance à 1.375. Le solde du dividende de 80 fr. brut afférent à l'exercice 1939 sera payé le 1<sup>er</sup> juin; il est de 55 fr. brut (net 45 fr. 10 ou 40 fr. 15 au nominatif et 37 fr. 39 au porteur). Le **Crédit Foncier d'Algérie** est toujours ferme à 505, après avoir détaché, le 1<sup>er</sup> mai, son acompte habituel de 10 fr. net. L'assemblée est convoquée pour le 31 mai.

La **Banque Industrielle de l'Afrique du Nord**, qui convoque son assemblée pour le 6 juin, se replie de 410 à 376. Le **Crédit Foncier de l'Ouest-Africain** ne s'écarte guère de 250 l'action, 370 la part.

Hésitation, autour de 325, de l'action **Crédit Foncier de l'Indochine**, qui mériterait de meilleurs cours. Le **Crédit Mobilier Indochinois** vient, comme il était prévu, de maintenir ses dividendes à 12 fr. pour l'action et 47 fr. 14 pour la part; ces dividendes sont payables

depuis mardi à raison de, net au porteur, 9 fr. 89 et 38 fr. 92 respectivement; ex-coupon l'action s'échange à 154 et la part à 625. Ce sont des titres abordables. L'**Union Financière d'Extrême-Orient** a tenu son assemblée le 30 avril. Le bénéfice net de l'exercice 1939 s'élève à 2.687.931 fr. contre 2.762.342 fr. Les dividendes ont été maintenus à 10 fr. pour l'action et 6 fr. 66 pour la part. Ils sont payables depuis le 1<sup>er</sup> mai à raison de 8 fr. 65 et 5 fr. 71, net au porteur, respectivement. Ex-coupon, l'action est ferme à 146, comme la part à 141.

La **Banque Hypothécaire Franco-Argentine** dépasse un peu 4.050. Le **Crédit Foncier de Santa-Fé** s'élève progressivement à 2.125. Le **Crédit Foncier de l'Uruguay**, qui convoque son assemblée pour le 25 juin, atteint le cours rond de 1.600 l'action de jouissance. Le dividende sera de 45 fr., contre 40 francs.

#### CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS EN COMMUN

Nos grandes Compagnies de chemins de fer tiennent leurs assemblées. Les actionnaires du **Nord** ont voté, le 29 avril, le dividende annoncé: 70 fr. par action de capital, 54 fr. par action de jouissance, payables le 1<sup>er</sup> juillet sous déduction des acomptes déjà versés. Vive avance des deux catégories d'actions à 1.089 et 774 contre 1.050 et 730. L'**Est** s'inscrit à terme à 684, contre 676, cours qui comprend le coupon de 13 fr. 66 qui ne sera détaché que le 7 mai, tandis que l'action de jouissance, ex-coupon de 13 fr. 96, revient de 267 à 261. Réunis le 26 avril, les actionnaires du **Lyon** ont voté, comme il était prévu, le maintien du dividende à 70 fr. par action de capital et 50 fr. par action de jouissance et la répartition d'un bonus de 9 fr. Le coupon de 39 fr. 75 net au porteur sera détaché le 7 mai de l'action de capital qui est ferme à 1.014 et celui de 33 fr. 38 net est détaché depuis le 1<sup>er</sup> mai de l'action de jouissance revenue de 608 à 582. L'**Orléans** se retrouve à 964 la capital, gonflée de son coupon de 30 fr. 68 net, cependant que la jouissance, qui a reçu le 1<sup>er</sup> mai 31 fr. 19 net, revient de 568 à 521. Le président a souligné à l'assemblée du 26 avril que le grand nombre d'actions ne rendait pas intéressante une incorporation de réserves au capital. Le maintien des réserves dans le domaine privé assure, au contraire, tout au moins la stabilité des dividendes. Le **Midi** mettra en paiement le 1<sup>er</sup> juillet le solde de son dividende de 55 fr. par action de capital et 30 fr. par action de jouissance voté par l'assemblée du 25 avril. Les deux titres sont fermes à 773 et 415.

Parmi les Compagnies en liquidation, l'**Est Algérien** se redresse de 366 à 378. L'assemblée du 25 avril a voté un dividende de 15 fr. brut par action de capital. L'**Ouest Algérien**, qui donnera 33 fr. au lieu de 32 fr. 50, progresse de 477 à 492.

Les **Chemins de Fer du Maroc** se retrouvent à 600. L'annonce du bombardement d'un pont du **Chemin de Fer Indochine et Yunnan** ne trouble pas le titre qui passe de 1.350 à 1.370.

Avec les valeurs françaises exploitant à l'étranger, les Chemins de fer argentins se sont raffermis. **Santa-Fé** s'élance de 708 à 772; **Buenos-Ayres** de 735 à 790 et **Rosario à Puerto Beigrano** s'avance de 225 à 260.

Le **Canadian Pacific**, sous l'influence lourde de New-York, termine à 309 contre 318. Les déclarations du président sont cependant optimistes. L'amélioration des recettes, constatée depuis le début de l'exercice, permettra la distribution d'un dividende aux actions privilégiées.

Le **Métropolitain**, qui doit demander à ses actionnaires, le 30 mai, de renouveler l'autorisation de principe d'émettre des obligations, car il ne dispose plus que d'une faible marge, hésite à 840. La **S.I.T.A.** se relève de 815 à 855 à l'annonce d'une incorporation de réserves et de la distribution de une action gratuite pour six anciennes.

Les **Nogentais** porteront leur dividende à 37 fr. contre 35 fr. par action de capital et à 12 fr. contre 10 fr. par action de jouissance. Les cours de 435 et 133 en font des valeurs rémunératrices.

Tout près du pair se montrent les **Tramways de Tunis**, dont le dividende sera payé le 10 mai, à raison de 27 fr. 84 par action de 500 fr. et 5 fr. 75 par action de 100 fr.; la jouissance inscrite à 184, recevra 8 fr. 22. Les **Tramways de l'Indochine** bondissent de 1.000 à 1.122 la capital et de 600 à 645 la jouissance. Le Conseil proposera à l'assemblée du 21 mai, en plus du dividende, un remboursement sur les actions. Une assemblée extraordinaire, convoquée le

même jour, décidera d'autre part une augmentation de capital par incorporation de réserves. Le nominal des actions sera élevé de 600 à 700 fr.

#### CANAUX, PORTS ET NAVIGATION

La comparaison des recettes mensuelles du **Suez** depuis le début de l'année s'établit ainsi qu'il suit:

	1939	1940
Janvier .....	£ 742.800	562.600
Février .....	743.700	569.100
Mars .....	815.500	636.600
Total du 1 <sup>er</sup> trimestre..	£ 2.302.000	1.768.300
Avril .....	807.600	556.500
	£ 3.109.600	2.324.800

Les titres du Canal ont été vivement déprimés au début de la semaine, plus particulièrement mercredi, l'attitude de l'Italie ayant donné lieu à des commentaires assez sombres. La tendance est moins mauvaise en clôture. Finalement, l'action de capital est ramenée de 16.160 à 15.265, après 15.110, et la jouissance de 12.450 à 11.600, après 11.500. La part de fondateur s'échange à 11.600 contre 12.350 et le cinquième de part civile à 3.720 contre 3.975. L'assemblée des actionnaires est convoquée pour le 3 juin.

Les **Entrepôts et Magasins Généraux de Paris**, en attendant la publication des comptes qui permettront à l'assemblée du 24 mai de répartir des dividendes supérieurs de 10 fr. aux précédents, se tient à 1.770. Les **Docks du Havre**, action de capital, sont demandés sans contrepartie à 1.220; la jouissance gagne une vingtaine de francs à 646. Les **Docks de Rouen** sont vainement demandés aussi à 350. Un dividende de 35 fr., contre 22 fr. 50 seulement l'an dernier, sera sans doute proposé à l'assemblée du 11 juin. L'action de 500 fr., remboursée l'an dernier de 100 fr., des **Docks et Entrepôts de Marseille**, reprend de 625 à 630, après avoir détaché, mercredi, son dividende de 35 fr. brut ou 23 fr. 85 net au porteur. L'action de jouissance, dont le dividende de 13 fr. 35 brut ressort à 9 fr. 46 net au porteur, se traite à 230 ex-coupon contre 224.

Le **Port de Rosario**, qui avait déjà atteint, la semaine dernière, le cours rond de 10.000, fait un bond à 11.450. Il ne faut pas compter sur les seuls résultats de l'exploitation pour justifier des cours aussi élevés. L'obligation 5 0/0 **Série française Port de Para** est résistante à 37 et la 5 1/2 0/0 libellée en livre sterling ne paraît pas à la cote. On annonce que, par décret-loi en date du 17 avril, le Gouvernement brésilien annule le contrat de concession de 1916 et oblige la Société à lui reverser 353.934 contos de reis qu'il estime avoir été indûment perçus par elle. Ce décret-loi paraît constituer une intervention du pouvoir exécutif dans le litige pendant depuis 1921 entre le Gouvernement et la Compagnie; le Gouvernement se refusait à verser le montant de la garantie qui permettait à la Société d'assurer le service de sa dette obligatoire; il prétendait ne devoir sa garantie que dans la limite du produit — minime en fait — de la taxe de 2 0/0 or sur les importations du port. Pas de transactions récentes en **Canal de Corinthe**. Les recettes de mars ont atteint 2 millions 23.252 dr. pour un tonnage transité de 164.042 tonnes.

Au groupe de la navigation maritime, l'action des **Chargeurs Réunis**, depuis plusieurs semaines en vedette, est ramenée à 1.350 contre 1.465. La part, échangée pour la dernière fois à 1.191, reparait à la cote à 1.480. Les **Transports Maritimes à Vapeur**, après avoir effleuré le pair de 500 fr., clôturent plus calmes à 437. L'**Auxiliaire de Navigation** s'avance de 1.620 à 1.658, puis revient à 1.584. L'assemblée, tenue mardi, a approuvé les comptes de l'exercice de huit mois clos le 31 août 1939 et a maintenu le dividende à 85 fr., payable le 6 mai, à raison de 56 fr. 15 net au porteur. L'action de capital de la **Transatlantique** se redresse nerveusement à 58.

L'assemblée de **Touage et Remorquage**, tenue le 25 avril, a approuvé les comptes de l'exercice 1939, dont nous avons publié un aperçu le 14 avril, et a élevé à 18 fr. le dividende de l'action, à 57 fr. 777 celui de la part. Un acompte de 10 fr. ayant été payé en janvier à l'action, il lui restait dû un solde de dividende de 8 fr. brut, payable depuis lundi à raison de 5 fr. 98 net au porteur. La part a reçu le même jour un solde de 35 fr. 555 brut ou 26 fr. 42 net. L'action s'échange à 264, coupon encore attaché, et la part à 483 ex-coupon. La **Compagnie Générale de Navigation H.P.L.M.**, à 165, dépasse un peu le pair.

## ÉLECTRICITÉ, GAZ ET EAUX

La plupart des valeurs d'électricité ont réalisé en finale de larges progrès qui leur ont permis de regagner, et au delà, les points perdus au début de la semaine.

Dans le groupe de la région parisienne, la **Parisienne de Distribution** chemine de 680 à 685. L'**Union d'Electricité** est hésitante à 495 tandis que l'**Electricité de Paris** se redresse de 697 à 710. Les difficultés du ravitaillement en charbon sont fortement ressenties par les producteurs d'énergie thermique. **Nord-Lumière** maintient sa position à 342.

La **Lyonnaise des Eaux** reprend son rôle de vedette à 1.360 l'action de capital et 1.008 la jouissance.

La **Générale d'Electricité** oscille aux environs de 1.600. Ce n'est pas trop cher payer un titre de cette classe qui tire ses bénéfices de plusieurs branches industrielles. **Thomson-Houston**, que nous signalions depuis plusieurs mois, s'avance de 306 à 328. Le bénéfice avant amortissement atteint 20.068.000 fr. contre 11 millions l'an dernier. Le Conseil a décidé de rembourser tout d'abord aux actionnaires la portion de capital qu'ils avaient dû abandonner en 1935 (le nominal avait été réduit de 500 à 250 fr.). Un premier versement de 15 fr. par titre sera effectué cette année. **Eclairage et Force** s'avance de 540 à 595. Les **Applications Industrielles** s'éveillent enfin à 266 contre 216. **Industrie et Force**, qui se contente maintenant de gérer un portefeuille de bonne qualité, mettra en paiement le 16 mai son dividende de 9 fr. 50 (6 fr. 37 net par action au porteur). Le titre est calme à 230.

Bientôt on connaîtra les résultats de la **Havraise**, et cela ranime le marché de cette excellente valeur qui passe de 875 à 1.001 la capital et de 678 à 805 la jouissance. Nouvelle avance de la **Centrale d'Energie** qui atteint 780, venant de 749. Les brillants résultats des **Forces Motrices de la Vienne**, publiés la semaine dernière, et l'attrait d'une incorporation de réserves, ont attiré l'attention sur le titre souvent recommandé à peine au-dessus du pair et qui vient de bondir en quinze jours de 440 à 622 l'action de 250 francs.

L'**Energie du Sud-Ouest**, un des fleurons du groupe, reste morne à 1.137. On peut sans crainte profiter de ce cours pour en mettre en portefeuille. Le groupe de la **Pyrénéenne d'Energie**, elle-même ferme à 1.535, participe tout naturellement à la hausse. La **Toulousaine du Bazacle** passe de 711 à 753 l'action et de 1.740 à 1.770 la part. L'**Agout**, dont le marché est très étroit, reste inscrite près de 1.200. L'**Electricité Industrielle** vient de parcourir une large étape de hausse qui l'a conduite à 90, non loin du pair. Elle suit le chemin parcouru par toutes les entreprises qui ont eu de grosses difficultés à surmonter au cours des dernières années et dont l'horizon s'est nettement éclairci. Le **Rouergue**, qui a été le premier à reprendre ses répartitions, est demandé en vain à 245. Il devrait facilement dépasser le pair.

La **Truyère**, qui est de toutes les hausses, atteint 1.330 contre 1.288. L'**Hydro-Electrique d'Auvergne** se contente de consolider sa position à 1.215. Fermé de l'**Electricité Loire et Centre** à 348.

**Production et Distribution d'Energie** est de nouveau recherchée à 1.060 contre 965. Rappelons que l'affaire ayant été absorbée par les **Compagnies Réunies de Gaz et d'Electricité**, il est échangé 1 action Production contre 4 **Compagnies Réunies** au nominal de 300 fr. Bonne tenue d'**Electricité et Gaz du Nord** à 350. A 320, l'**Energie du Nord de la France** ne tient pas compte de l'amélioration de la production de 1939 par rapport à 1938 : plus de 303 millions de kwh. contre 275 millions.

Le groupe des valeurs de gaz se raffermi. Il est trop lié aux entreprises électriques pour avoir une autre tendance malgré les difficultés d'exploitation. La rareté du charbon et son prix ont singulièrement diminué la marge bénéficiaire. **Gaz et Eaux** est calme à 624, mais **Eclairage, Chauffage et Force Motrice** va de l'avant à 862. Le **Gaz Lebon** se rapproche des sommets un instant quittés à 3.050 la capital et 2.350 la jouissance. A 1.089, le **Gaz pour la France et l'Etranger** ne varie guère. Il convient à ceux qui recherchent du revenu.

La **Continental du Gaz**, qui proposera à ses actionnaires, le 20 mai, un dividende de 60 fr., est offerte à 800, sans trouver preneur. C'est la rançon de sa situation en frontière. L'**Eclairage de Bordeaux** s'échange à 47,50. La **Compagnie** a gagné en première instance son procès contre l'Enregistrement qui réclamait 1.530.000 fr. de droit. Le Conseil des liquidateurs ne répartira

rien cependant avant un jugement définitif. La **Française d'Eclairage** fait un pas en avant à 855 ; elle mérite de retenir l'attention.

A 400, le **Gaz de Lyon** est modestement estimé. La **Compagnie du Bourbonnais**, excellente affaire cotée seulement à Lyon vers 920, fixera son dividende à 55 fr. contre 48 fr. 25 l'an dernier. Il sera payé dès le 15 mai.

La **Générale des Eaux** progresse de 1.300 à 1.425. Son rôle consiste à percevoir les recettes d'eaux pour le compte de la Ville de Paris. La réduction de la consommation est grande, mais les tarifs ont été augmentés.

## PRODUITS CHIMIQUES

La semaine a été agitée pour les valeurs de produits chimiques : après un début ferme, elles ont été brusquement ramenées en arrière, mais ont ensuite brillamment réagi, regagnant la majeure partie du terrain perdu, parfois même davantage.

A l'approche de la publication des comptes qui seront présentés à l'assemblée du 10 juin, **Saint-Gobain** se laisse impressionner par l'ambiance et se replie de 2.940 à 2.795 mercredi, puis réagit à 2.900. Son dividende sera élevé de 70 fr. à 80 fr. Les **Usines Dior** sont toujours demandées sans contre-partie à 305.

Les **Etablissements Kuhlmann**, dont le dividende de 30 fr. brut sera détaché le 3 mai, à raison de 16 fr. 35 net au porteur, ont gagné une dizaine de francs à 954. Les **Superphosphates du Maroc** se singularisent par une régulière avance à 2.725 l'action et 795 la part, contre 2.510 et 756 respectivement.

Le **Carbone Lorrain**, qui s'était avancé il y a huit jours tout près de 820, a été résistant à 800. Les **Docks des Alcools**, dont le dividende de 72 fr. 50 brut a été payé le 1<sup>er</sup> mai à raison de 31 fr. 63 net au porteur, reviennent de 675 à 643 ex-coupon. **Phospho-Guano** se replie à 105. L'assemblée du 26 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1939 et affecté aux comptes de prévoyance le bénéfice s'élevant à 509.814 fr. contre 1.054.420 fr. **Stop Fire**, dont nous avons signalé déjà que le marché avait pris un caractère spéculatif très marqué, escomptant hardiment l'amélioration vraisemblable des résultats, a valu en dernier lieu 1.045 l'action et 2.020 la part. Ces valeurs cesseront, le 6 mai, de figurer à la cote de la coulisse.

L'**Air Liquide** fait toujours l'objet d'un marché animé, mais subit quelques réalisations : l'action est ramenée d'abord de 1.935 à 1.887, puis se redresse à 1.948, le droit de souscription, de son côté, est toujours recherché à 600 ; la part, après sa brillante reprise, revient de 7.750 à 7.450. La **Société Chimique de la Grande-Paroisse**, terminant au plus haut, atteint le cours rond de 3.200. Pendant l'exercice de huit mois clos le 31 août, la Société a réalisé, après 10.228.537 fr. d'amortissements contre 12.900.753 fr. pendant les douze mois précédents, un bénéfice net de 19 millions 316.923 fr. contre 16.289.889 fr. A l'assemblée ordinaire convoquée pour le 14 mai sera proposé le maintien du dividende à 60 fr. L'assemblée extraordinaire convoquée pour le même jour aura à statuer sur un projet d'incorporation de 17.580.000 fr. de réserves au capital par l'élévation, de 375 fr. à 500 fr., de la valeur nominale de chaque titre. L'impôt calculé au tarif le plus élevé étant pris à charge par la Société, les porteurs d'actions nominatives supportant le tarif de 18 0/0 recevront une soulte en espèces de 9 fr. 397. L'**Oxygène et Acétylène d'Extrême-Orient**, qui se prépare à doubler son capital à des conditions très attrayantes pour les actionnaires, gagne encore quelques francs à 1.660. La **Soudure Autogène**, que le développement de ses affaires va conduire aussi à augmenter son capital de 10 millions, fait encore un pas en avant à 721 l'action A et 701 l'action B.

Les **Produits Chimiques d'Alais (Pechiney)** clôturent à 2.075 après 1.950 venant de 2.040. L'**Electrochimie (Ugine)** se retrouve finalement à 2.200. L'assemblée tenue le 30 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1939 dont nous avons publié l'essentiel le 21 avril. Elle a fixé le dividende à 65 fr. pour les 440.000 actions anciennes et à 35 fr. pour les 110.000 actions nouvelles provenant de l'incorporation de réserves au capital. Le solde du dividende des actions anciennes, qui est égal au dividende total des actions nouvelles, sera, comme ce dernier, payé avant le 1<sup>er</sup> juillet (28 fr. 70 ou 25 fr. 55 net au nominatif, 24 fr. net au porteur). Le Conseil souligne dans son rapport le développement des fabrications sociales dès avant la guerre (l'exercice sous revue s'est clos le 31 août) et notamment les heureux résultats des procédés de brassage **Ugine-Perrin**. Les huit premiers mois

de l'exercice en cours ont été naturellement caractérisés pour la Société par un nouvel accroissement de son activité. L'**Universelle d'Acétylène et Electrometallurgie** s'avance au-dessus de 850. L'exercice 1939 se solde par un bénéfice d'exploitation de 8.711.177 fr. contre 5.572.105 fr. en 1938 et par un bénéfice net de 6.611.825 fr., auquel s'ajoute le report antérieur de 377.811 fr., contre 3.851.805 fr. Nous avons annoncé déjà que le dividende serait élevé de 22 fr. 50 à 25 francs.

Les **Salines de Djibouti** se replient de 764 à 685, puis reprennent à 735. A une assemblée extraordinaire convoquée pour le 17 mai, le Conseil présentera un projet d'incorporation de réserves au capital.

La **Dynamite Centrale** s'avance de 2.270 à 2.350. La **Société Générale d'Explosifs**, à l'approche de son assemblée convoquée pour le 8 mai, consolide à 3.825 une partie de ses récents progrès. Nous avons publié il y a huit jours un aperçu de ses résultats. La **Française des Glycérines**, action ancienne, dépasse un peu 720. La **Dynamite Barbier**, qui était restée en arrière, s'avance de 590 à 628 l'action, de 1.380 à 1.500 la part. L'**Explosives and Chemicals Products**, dont le dernier dividende, payé en octobre, a été de 3 sh. 4, ne fait l'objet que de transactions assez espacées ; l'unité a valu récemment 655.

MÉTALLURGIE  
ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Les valeurs métallurgiques ont subi les effets de la tendance générale alourdie, vers le milieu de la semaine, par l'incidence des événements extérieurs, tout en affirmant dans leur grande majorité une résistance foncière qui reposait sur des éléments techniques indiscutables. Elles le prouvent en fin de semaine par une reprise substantielle, à l'annonce de brillants résultats d'importantes affaires.

Le **Creusot**, d'abord lourd à 1.750, se redresse vigoureusement à 1.810. Les **Forges et Acieries de la Marine** paraissent d'autant mieux disposées à 560 contre 546, qu'elles ont détaché le 1<sup>er</sup> mai leur coupon de 10 fr. 05 net. **Châtillon-Commentry**, porté par l'augmentation de son dividende aux environs de 1.950, fait encore un pas en avant à 1.970 ; **Commentry-Fourchambault** s'avance à 1.270.

L'étroussée déjà constatée sur le marché de **Pont-à-Mousson** intervient évidemment dans son hésitation vers 2.775 ; parmi ses participations, la Société compte le charbonnage de **Beerigen**, dont le dividende vient d'être doublé. **Micheville** n'abandonne qu'un nombre modeste de points, à 820.

A 780, **Saulnes** sort enfin de sa léthargie. **Senelle-Maubeuge** s'établit à 766 contre 755 : cette valeur donne lieu, depuis quelque temps, à des achats suivis.

Les **Forges du Nord et de l'Est**, que nous laissons à 698, terminent fermes à 741. **Denain-Anzin** bondit de 1.540 à 1.730. Le Conseil se refuse à distribuer les réserves, mais les actionnaires peuvent être satisfaits du dividende de 100 fr. qui leur sera proposé le 29 mai pour un exercice de huit mois, alors que le dividende des douze mois précédents avait été de 40 fr. seulement.

**Louvroil** s'élance de 590 à 809 : l'assemblée extraordinaire convoquée pour le 5 juin aura à statuer sur une augmentation du capital de 120 millions à 180.625.000 fr. par incorporation de réserves, ce qui permettra d'attribuer gratuitement une action nouvelle pour deux anciennes et une action nouvelle pour vingt parts. Une augmentation de capital en numéraire de 1 million 375.000 fr., par émission au pair de 550 actions, sera réservée aux parts pour maintenir leur droit relatif dans la répartition des bénéfices, à raison de 11 actions pour 100 parts. On annonce que le dividende sera nettement supérieur à l'impôt qui sera à la charge du bénéficiaire.

**Paris-Outreau** se retrouve sans difficulté à 2.200, ayant entre temps payé son dividende de 106 fr. 40 net par action au porteur. Le bénéfice net ressort à 14.941.263 fr. contre 3.203.987 fr. Le Conseil a réévalué les stocks au 31 août et porté la différence de valeur à une réserve régulatrice des stocks.

L'**Arbed** est mieux tenue à 5.300, venant de 4.705. Pour le moment, dit le rapport présenté à l'assemblée du 25 avril, la Société vit au jour le jour, en adaptant sa production luxembourgeoise aux quantités de coke dont elle peut disposer. Pour 1939 la production de fonte est revenue de 1.669.811 tonnes à 1.621.853 t., celle d'acier de 1.658.828 t. à 1.621.034 t. Le dernier cours coté sur les **Forges de la Providence** s'établit à 21.300. L'assemblée extraordinaire tenue le 29

avril a décidé de porter le capital social de 86 à 425.000.000 de fr. par incorporation : 1° de la plus-value sur le prix de revient de l'outillage et des bâtiments industriels pour 261.500.000 fr.; 2° du fonds de prévision à concurrence de 77.500.000 fr. L'opération s'effectuera sans création de titres nouveaux. **Ougrée-Marhay**, sur laquelle circule des bruits favorables, est toujours bien disposée à 1.055 contre 1.005.

La **Française des Métaux** se maintient avec une incontestable solidité à 2.350. Les **Tréfileries du Havre** se redressent de 965 à 987, en attendant mieux. A 2.344 contre 2.300 **Pontgibaud** vient de gagner un terrain assez appréciable. On avait fait courir sur elle des bruits de répartition de réserves démentis par le Conseil. La **Métallurgique de la Bonneville** se présente à 304 : l'assemblée extraordinaire du 30 avril a fixé la durée de l'exercice 1939 à huit mois, le clôturant le 31 août. Le bénéfice net atteint 1.372.575 fr. Le dividende sera limité à l'intérêt statutaire de 5 0/0, soit 6 fr. 66 brut pour huit mois. **Caplain Saint-André** se maintient aux environs de 500.

Le ton demeure assez soutenu aux valeurs de matériel. La **Française de Matériel de Chemin de Fer** est très ferme à 800. Le Conseil proposera à l'assemblée du 4 juin de fixer le dividende à 37 fr. 50 pour un exercice de cinq mois contre 40 fr. pour les douze mois précédents. La Bourse avait escompté une amélioration des résultats ; elle ne s'attendait pas à une répartition aussi plantureuse. La **Franco-Belge** se retrouve à 1.390. Les **Ateliers de Construction du Nord de la France**, dont on ne s'est pas beaucoup occupé jusqu'ici, s'éveillent à 358, la part est recherchée à 300 contre 285. La **Française de Constructions Mécaniques** fait bonne contenance à 398 contre 385. La **Générale de Construction** se maintient à 488. Les **Forges et Ateliers de Constructions Electriques de Jeumont** s'établissent à 461 contre 454. Le droit à la répartition d'actions gratuites se négocie du 1<sup>er</sup> au 31 mai : il s'échange à 86 pour l'action et 270 pour la part. Le coupon n° 20 a été mis en paiement le 1<sup>er</sup> mai à raison de 6 fr. 16 au nominatif et 4 fr. 75 au porteur. Pour la part, 14 fr. 33 au nominatif et 11 fr. 34 au porteur. Les **Ateliers de Construction de Charleroi** sont négligés à 975. Le dividende de 35 fr. b. 50 est payable depuis le 30 avril. Les **Freins Westinghouse** se sont animés depuis quelques séances pour s'établir aux environs de 700 : on escompte pour eux une augmentation de dividende.

Les **Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët)** rebondissent de 1.750 à 1.950 ; on ne tardera pas à connaître les résultats du dernier exercice, que l'on estime logiquement devoir être favorables. Les **Ateliers et Chantiers de Bretagne**, à 445, continuent à se rapprocher du cours rond de 500 qui ne paraît pas exagéré.

Des échanges nombreux continuent à s'effectuer sur **Citroën** : l'action N progresse de 835 à 848, cours auquel elle trouve facilement preneur ; l'action B se modifie plus sensiblement de 760 à 793. **Peugeot** cède un peu de terrain à 570 contre 585. **Ford** demeure aux alentours immédiats de 100 fr. **Hotchkiss** fait bonne contenance à 1.020, avec un courant de primes assez vif.

Les **Moteurs Gnome**, que nous laissons la semaine dernière à 1.449 contre 1.324, ont accru leur activité tout au long de la semaine. Ils terminent à 1.824. Plus encore que les nouvelles intéressantes publiées la semaine dernière, l'espoir d'une opération profitable aux actionnaires stimule les cours.

Prochainement, les comptes des **Etablissements Ducellier**, portant sur une durée exceptionnelle de six mois et arrêtés fin décembre dernier, seront soumis à l'assemblée ordinaire. Un acompte de 10 fr. net par action sera mis en paiement le 5 mai.

**Schwartz-Hautmont** accentue ses progrès de 1.070 à 1.180 : il peut logiquement prétendre à des appréciations plus élevées. La dernière mercure commerciale communiquée par l'Office de Compensation des valeurs marocaines indique que sa filiale, la **Compagnie Africaine Schwartz-Hautmont**, est demandée à 350 contre 310.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée pour le 21 mai par les **Etablissements Alphonse Binet**. Il y sera proposé, pour l'exercice clos le 31 août 1939, la distribution d'un dividende de 7 fr. 50 aux actions et de 12 fr. 50 brut par part. La part et l'action s'établissent à 160 et 380 respectivement.

Le **Métal Déployé** se maintient à 500. La **Continental Parker** met en paiement, le 6 mai, un acompte de 45 fr. brut par action et 20 fr. par dixième de part. Comme les dividendes de 1937-1939, payés en une seule fois, n'étaient que de 45 fr. et 20 fr. 47, on peut escompter une

majoration intéressante des dividendes totaux. L'action s'établit à 616, la part à 310. L'**Estampage de la Vence** reste inscrit à 180. Le dividende de 7 fr. 58 brut par action et 13 fr. 71 par part est payable depuis le 25 avril à raison de 2 fr. 50 et 6 fr. 95 net par action au porteur.

L'assemblée des **Engrenages Citroën** a décidé le 27 avril de porter le capital de 4.560.000 fr. à 5.472.000 fr. par prélèvement sur les réserves.

La **Générale de Radiologie** procède à la création de 28.000 actions de 175 fr., émises au pair, sur lesquelles 4.000 sont réservées aux anciens actionnaires à raison de 2 nouvelles pour 21 anciennes. Le droit négociable jusqu'au 14 mai n'a pas encore été coté.

#### CHARBONNAGES

« La production des mines françaises, auxquelles manquent les mines lorraines volontairement mais provisoirement sacrifiées, s'est élevée en 1939 à 51 millions de tonnes, chiffre supérieur de 4 millions au tonnage de 1938, inférieur de 6 millions au tonnage de 1937. J'escompte, sans excès d'optimisme, que la mine française donnera en 1940 de 55 à 60 millions de tonnes ». Ces paroles, prononcées dernièrement par M. de Monzie, soulignent avec opportunité la faveur dont continuent à jouir les valeurs de charbonnage.

**Lens** accentue facilement les progrès qu'elle vient d'accomplir et s'avance à 391. **Courrières** peut bénéficier de la même remarque à 320 contre 290. La bonne allure de **Marles** ne se dément pas : nous laissons l'action à 578, venant de 560 ; nous la retrouvons à 615. **Béthune**, qui s'était quelque peu attardée et méritait de s'améliorer, s'avance à 798 contre 722. **Vicoigne** chemine sans hâte de 750 à 780, en attendant de faire mieux. Les transactions demeurent étroites pour **Anzin**, qui s'avance néanmoins de 740 à 785. **Bruay** gagne seulement quelques points à 330, mais on l'a menée pendant quelque temps d'une allure un peu vive. Aux alentours de 290, et pour les mêmes raisons, **Liévin** semble, elle aussi, éprouver le besoin de souffler un peu. **Aniche** se décide à développer vigoureusement des progrès continus, mais que l'on pouvait estimer encore modestes : elle passe de 1.810 à 1.930. Ex-droit, ex-coupon de 29 fr. 55 net détaché le 29 avril, **Dourges** termine à 1.470, contre 1.415. Elle émet actuellement un emprunt du type 5 1/2 0/0, d'un montant maximum de 40.000.000 de fr., en obligations de 2.000 fr. Le prix d'émission est fixé à 1.900 fr. C'est un taux avantageux eu égard à la qualité du titre. **Carvin** ne s'anime que lentement à 859 contre 820. La **Grand'Combe** se modifie peu à 848 : on peut se demander si les déclarations faites à son sujet n'étaient pas pessimistes à l'excès. Charbonnage de qualité, mais titre d'un manie-ment assez lourd, l'**Escarpelle** s'anime à 3.780.

Avec l'élévation de la demande à 98, **Lignyles-Aire** est enfin négociée. Quelques transactions sur **Thivencelles** vers 220.

**Blanz** est très ferme à 1.445 contre 1.400. Le coupon n° 19 sera mis en paiement le 7 mai, à raison de 44 fr. brut, soit 36 fr. 822 au nominatif et 31 fr. 643 au porteur. Parvenue à la cote de 1.150 à 1.220, **Albi** devra consolider ce nouveau bond. **Carmaux** répond aux espoirs que l'on peut fonder sur elle en s'établissant à 1.641. L'exercice au 31 août 1939, d'une durée exceptionnelle de huit mois, se solde, amortissements déduits, par un bénéfice net de 24.201.333 fr. contre 10.635.333 fr. pour l'exercice 1938, qui comportait douze mois. Le Conseil proposera à l'assemblée du 16 mai de porter le dividende à 57 fr. par action de capital et 50 fr. par action de jouissance, contre respectivement 45 fr. 50 et 35 fr. en 1938.

**Montrambert** reste bien tenu à 900. Les **Houillères de Saint-Etienne** ont été demandées à 275. La **Haute-Loire** s'échange à 475 pour l'action de capital ; la jouissance est demandée à 170 sans contre-partie. Les **Mines de la Loire** s'animent à 585, venant de 550.

L'assemblée ordinaire de **Trifail** est convoquée pour le 27 mai, avec un ordre du jour qui comporte l'affectation des bénéfices : l'action ne se modifie qu'insensiblement à 78.

Les **Charbonnages du Tonkin** progressent, à bon droit, de 3.090 à 3.170. On sait qu'ils produisent abondamment un charbon recherché et dont les débouchés sont larges, sur les marchés extrême-orientaux en particulier. Les gisements sont en outre d'une exploitation facile et bénéficient d'une main-d'œuvre avantageuse, toutes choses qui permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

L'action et la part **Dong-Trieu** sont irrégulières : à 278 contre 284 pour l'action et 1.880 contre 1.860 pour la part. L'augmentation de capital

en cours permet évidemment d'alléger une dette qui se révélait lourde, mais sans doute ne permettra-t-elle pas encore de donner à la trésorerie cette aisance qui lui manque pour pouvoir escompter sans aléas la possibilité d'un dividende prochain.

**Tuyen-Quang**, que nous laissons il y a quelques semaines à 50 environ, se rapproche du pair à 85 : là aussi l'anticipation paraît quelque peu aventureuse.

#### MINES MÉTALLIQUES

Le cuivre électrolytique s'est retrouvé à 11 cents 25 la lb. à New-York et a été maintenu à Londres au cours officiel de £ 62 la tonne. Les valeurs cuprifères ont suivi les tendances, elles-mêmes sujettes à de nombreuses fluctuations, des places où elles ont leur marché principal.

A Paris, la **Roan Antelope** se retrouve aux environs de ses cours antérieurs à 151,50. Son dividende intérimaire de 6 d. sera payé le 20 mai. Il est encore trop tôt pour préjuger des conséquences précises d'un projet anglais de limitation des dividendes en ce qui la concerne ; la Société est dans un cas très particulier, car elle a distribué, pour l'exercice 1936-1937, un dividende de 4 sh. 6, avant de tripler son capital. Mais, en admettant même que la lettre de la loi lui permette de majorer fortement son dividende, il est peu probable que le Conseil se prévale sans modération de cette latitude. Il préférera sans doute continuer à renforcer ses réserves et à préparer l'avenir. La **Rhodesian Anglo-American** se tasse de 217 à 210. La Société mettra en paiement, le 4 juin, un dividende intérimaire de 6 d. 1/4 brut, qui ne supportera l'impôt qu'au taux de 25 0/0, en raison des allègements prévus pour les Sociétés des Dominions.

L'**Union Minière du Haut-Katanga** est soutenue à 5.448.

Au groupe espagnol, le **Rio Tinto** a eu un marché très agité ; de 2.920 l'action ordinaire est tombée à 2.735 ; elle a repris ensuite à 2.839. Cette année encore, le dividende sera limité aux actions privilégiées. Le compte de profits et pertes de l'exercice 1939 s'écarte très peu du précédent, mais il est possible que l'accord anglo-espagnol entraîne, pour 1940, quelque amélioration. La **Tharsis** se raffermie à 377. Les **Pyrites de Huelva** s'affaiblissent à 2.205. L'assemblée se tiendra vers la fin de juin. Le président compte engager bientôt des négociations en vue d'obtenir, des autorités espagnoles, l'autorisation de rapatrier une partie de ses bénéfices ; cette question, moins importante pour notre pays que pour l'Angleterre, n'a pas été réglée lors de la signature du récent accord franco-espagnol. Il convient d'ajouter que la Société a repris ses expéditions sur la France, interrompues au début de la guerre civile.

L'action ordinaire des **Mines de Bor** a d'abord fléchi de 1.263 à 1.160, puis elle s'est rétablie à 1.231, malgré les commentaires publiés au sujet de mouvements de troupes allemandes dans la région du Danube. Nous avons annoncé déjà que des assemblées sont convoquées pour le 30 mai. L'assemblée ordinaire sera appelée à voter des dividendes de 70 fr. 52 net aux actions de priorité et de 68 fr. 06 net au nominatif aux actions B ordinaires. L'assemblée extraordinaire aura à statuer sur un projet de distribution de réserves qui se fera en portant le capital de 60 millions à 120 millions et en élevant le nominal des actions de 100 à 200 fr.

Parmi les fonderies et les mines de plomb, **Penarroya** se retrouve près de 440. Les **Mines d'Aouli**, qui se traitent encore au marché hors cote, mais seront admises un jour au marché officiel, se tiennent vers 720. L'assemblée est convoquée pour le 10 mai. Les comptes de 1939, qui lui seront soumis, se soldent par un bénéfice net de 2.514.000 fr., qui a dépassé celui de 2.078.000 fr. réalisé en 1938 et même celui de 2.350.000 fr. obtenu en 1937. Le dividende sera porté de 25 à 30 fr.

L'action ancienne et l'action nouvelle de la **Minière du Congo** s'avancent de 68 à 80. La part de son côté, progresse de 950 à 1.045. On sait que la Société, depuis quelques années, consacre toute son activité directe à l'exploitation de gisements de plomb et de zinc. La mobilisation l'a forcée à interrompre ses prospections, mais elle continue son exploitation à des prix de vente qui, malgré la hausse des frets, lui laissent des résultats un peu supérieurs à ceux de l'an dernier. Rappelons que l'exercice 1939 s'est soldé par un bénéfice de 3.272.000 fr. qui a été affecté aux amortissements et incluait un

bénéfice d'exploitation de 1.969.000 fr. Le capital de la Société est actuellement de 30 millions 800.000 fr.

Parmi les fonderies et les mines de zinc, la **Vielle-Montagne** fléchit de 1.463 à 1.400. La Société distribuera, cette année, un dividende de 50 fr. b. net d'impôts belges, payable par moitié les 10 mai et 10 novembre. On sait qu'elle a obtenu, en 1939, après 24.881.515 fr. d'amortissements, un bénéfice net de 14.933.268 fr., alors qu'en 1939 les comptes s'étaient soldés sans profit ni perte après 18.700.000 fr. b. d'amortissements.

L'**Asturienne des Mines** conserve, à 252, tout le terrain qu'elle a regagné. Les comptes de 1939 sont en sensible progrès sur ceux de 1938. Après 13.390.000 fr. b. d'amortissements, contre 10.361.000 fr. b. en 1938, le bénéfice net a été de 13.194.000 fr. b., alors que l'exercice 1938 s'était soldé sans profit ni perte. Après affectation de 659.000 fr. à la réserve légale, et répartition aux actions d'un dividende de 12 fr. 50, il restera un report à nouveau de 686.000 fr. b.

Sur les nouvelles moins optimistes, publiées au sujet de la situation en Europe, l'étain a un peu fléchi à £ 250 1/4 la tonne au comptant et à £ 248 3/4 la tonne à terme, contre £ 255 1/4 et £ 250 1/8. D'après le Comité International, la production, qui avait atteint 72.500 tonnes pendant le quatrième trimestre 1939, est retombée à 52.600 tonnes pendant le premier trimestre 1940. La consommation apparente est passée, au contraire, de 53.000 tonnes, dans le quatrième trimestre 1939, à 62.400 tonnes pendant le dernier trimestre. Selon la dernière circulaire de MM. Strauss and Co, les stocks visibles sont revenus de 32.750 tonnes, au 29 février, à 31.686 tonnes au 31 mars. MM. Strauss and Co observent que, sur les récentes livraisons faites aux Etats-Unis, 3.000 tonnes étaient destinées aux stocks de précaution du Gouvernement américain, et en concluent que les acheteurs d'outre-Atlantique devront bientôt revenir sur le marché.

Parmi les valeurs stannifères, l'action **London Tin** se retrouve à 37,75. L'action de jouissance **Kinta** est très ferme à 1.190 et l'action de capital à 1.200. L'action **Tekkah** s'inscrit à 1.358 et la part à 3.995, à l'approche de l'assemblée convoquée pour le 14 mai. Nouveaux progrès de l'action **Etudes et Exploitations Minières de l'Indochine** à 915 et de la part à 705. L'action **Etains et Wolfram du Tonkin** s'avance allègrement de 830 à 915. Les actions des **Mines d'Etain du Haut-Tonkin**, filiale des Etains et Wolfram, se négocient hors cote vers 2.900 et les parts vers 24.000. L'assemblée est convoquée pour le 18 mai. En raison de l'augmentation du prix de revient, les bénéfices nets de 1939 ont été un peu inférieurs à ceux de l'exercice précédent. Ils s'élevèrent encore à 7.536.000 fr., après 1.542.000 fr., contre 9.858.000 fr. après 1.925.000 fr. d'amortissements en 1938. Payables sous déduction des acomptes de 50 fr. par action et de 1.000 fr. par part distribués le 10 janvier 1940, les dividendes seront maintenus à 150 fr. 757 par action de 100 fr. et à 1.893 fr. 60 par part. La Société a acheté en cours d'exercice, pour 1.300.000 fr., une petite concession, la concession **Ganymède**; comme nous l'avons indiqué il y a huit jours, elle a commandé des foreuses pneumatiques qui, mises en action dans les zones les plus riches en acide tungstique, lui permettront d'augmenter sa production de wolfram. On sait qu'il y a actuellement, comme en 1914 et en 1915, disette de ce minerai.

Parmi les mines diverses, le **Nickel** recule de 1.365 à 1.335. **Minerais et Métaux** poursuit son mouvement de hausse à 296. L'**Omnium d'Algérie-Tunisie** se traite à 2.680. **Huanchaca** se tient à 42,50. En attendant l'assemblée ordinaire du 8 mai, l'assemblée extraordinaire du 30 avril a ratifié des modifications aux statuts.

Au groupe des mines de fer, l'action de capital **Djebel-Djerissa** revient de 2.270 à 2.245. L'assemblée est convoquée pour le 28 mai. Depuis la mobilisation, la Société n'a fourni aucune des informations habituelles sur son activité; l'on est réduit aux indications du dernier rapport qui étaient d'ailleurs très favorables, en ce sens qu'elles annonçaient l'exploitation de zones nouvelles et particulièrement riches. L'action de capital **Mokta el Hadid** reprend haleine à 7.800 contre 7.900 et l'action de jouissance à 7.200 contre 7.450.

L'action **Ouenza** revient de 3.140 à 2.985 et la part de 9.400 à 8.900. La Société s'appête à convoquer une assemblée extraordinaire en vue de procéder à la distribution d'actions gratuites à laquelle nous avons déjà fait allusion. Sur la réserve appartenant aux actionnaires, qui s'élève à 34.114.804 fr., elle prélèvera 28 millions 583.000 francs pour porter son capital à

114.333.000 fr. Les actionnaires recevront 1 action nouvelle, jouissance 1<sup>er</sup> septembre 1939, pour 3 actions anciennes. Il entre dans les intentions du Conseil de réaliser l'opération dans le courant de juin. Elle comportera un avantage pour les parts, les réserves que la Société conservera devant être utilisées pour procéder à des travaux neufs, sans que l'intérêt statutaire des actions, fixé forfaitairement à 10.500.000 fr., soit modifié. L'action **Concessionnaire de l'Ouenza** progresse de 3.085 à 3.135. Il entre dans les intentions du Conseil de procéder, après la distribution de l'intérêt statutaire de 30 fr., à une distribution d'actions gratuites.

#### VALEURS DE PÉTROLE

Après le pétrole d'Anatolie, voici le pétrole de Saint-Gaudens! Les recherches difficiles entreprises depuis plusieurs années, puis abandonnées, auraient enfin abouti à un résultat intéressant. Le gisement n'est pas encore reconnu, mais la pression de l'huile recueillie semble indiquer une capacité importante et la qualité serait satisfaisante.

Aux Etats-Unis, la production journalière est revenue de 3.859.000 barils à 3.845.000. Mais ce n'est pas encore le signe d'une restriction sévère de la production.

La **Royal Dutch**, très alourdie à Amsterdam, hésite à 5.500. La **Shell** se défend à 755. La **Mexican Eagle** à 71,25 et la **Canadian Eagle** à 85,50 maintiennent leurs positions.

Les efforts du Gouvernement roumain pour accroître la production ne sont pas visibles dans les résultats du premier trimestre: on évalue la production de mars à 520.000 tonnes contre 537.503 en mars 1939. Les forages se sont chiffrés à 22.000 mètres contre 20.356 mètres. La production du premier trimestre s'établit à 1.524.000 tonnes contre 1.571.835 tonnes l'an dernier, les forages à 51.000 mètres contre 57.297 mètres.

La production de mars de diverses Sociétés se compare ainsi:

	Mars 1939	Mars 1940
	(Tonnes)	
Astra Romana.....	116.401	102.741
Concordia.....	73.676	70.374
Steaua Romana.....	62.182	61.859
Colombia.....	52.032	56.687

**Astra Romana** est ferme à 91,50, **Colombia** et **Concordia** s'inscrivent respectivement à 56,50 et 44, très près de leurs cours de la semaine dernière. La **Steaua Romana** reprendra, pour l'exercice 1939, ses répartitions sur la base de 7 0/0. L'action se traîne à 38. L'**Omnium Français des Pétroles** se maintient aisément à 320. L'**Industrielle des Pétroles Roumains (Siper)** a clos ses écritures de l'exercice 1938-1939, après déduction des frais généraux, jetons de présence et d'un amortissement de 674.583 fr., sans bénéfice ni perte. **Silva Plana** s'inscrit à 54 contre 50. L'assemblée du 30 avril a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre, que nous avons déjà résumés, et décidé d'affecter les bénéfices à une provision pour dommages de guerre. Le président a déclaré qu'un tiers environ des mines et la moitié des dépôts se trouvent en pays occupé par les Allemands. Les deux autres tiers des mines, l'autre moitié des dépôts et les bureaux sont aux mains des Soviets. La Société s'est jointe à une action intentée par **Malopolska** contre la représentation commerciale des Soviets à Paris, en vue d'obtenir le séquestre de sommes importantes. Ce litige est actuellement soumis à la Cour d'Appel de Paris.

La **Française des Pétroles** se replie de 1.205 à 1.180.

La **Standard Française** consolide à 1.180 les progrès qu'elle a réalisés depuis son introduction. **Péchelbronn** progresse de 348 à 374. Parmi ses filiales, l'**Alsacienne des Carburants**, inscrite à la Bourse de Nancy vers 240, distribuera pour huit mois d'exercice 6 fr. brut par action. Le bénéfice net, après plus de 6 millions et demi de provisions et amortissements, atteint 2 millions 356.113 fr. La **Française des Pétroles, Essences et Naphtes** a réalisé un bénéfice de 2.168.824 fr. qui vient en déduction de la perte antérieure.

#### CAOUTCHOUCS ET VALEURS COLONIALES

A **Mincing Lane**, le caoutchouc standard s'est retrouvé sans grand changement à 11 d. 1/16 contre 11 d. Les valeurs caoutchoutières anglaises ont été fort calmes; l'**Eastern** s'est maintenue à 127, **Kuala Lumpur** est revenue de 201 à 195,50, l'ordinaire **Malacca** s'est effritée à 171,50 et la préférence a réédité son cours anté-

rieur de 232. **Gula Kalumpang** est revenue de 194,50 à 194. L'**Est Asiatique Plantage**, par coupures de 4, a fléchi à 3.850, en raison de la situation du siège social.

Quelque irrégularité sur les valeurs néerlandaises. **Amsterdam Rubber** se replie de 4.060 à 4.000. Le dividende sera maintenu à 10 0/0, soit 10 florins par action de 100 florins. Le bénéfice net a été de 3.572.562 florins contre 4.108.775 florins en 1938. Le volume des ventes de caoutchouc et d'huile de palme s'est accru, mais elles ont été effectuées à des prix moyens inférieurs aux précédents, tandis que les prix de revient ont continué à s'établir en monnaie-or. L'action **Franco-Néerlandaise** s'est maintenue à 319 et la part a gagné quelques points à 365.

Quelques réalisations se sont produites sur les valeurs indochinoises, sans que leur récente avance ait été sérieusement entamée. L'action **Caoutchoucs de l'Indochine** est revenue de 1.204 à 1.185 et la part de 6.500 à 6.300. L'action privilégiée des **Cultures Tropicales** a été résistante à 266 contre 270. L'action **Tay Ninh** a peu varié à 1.514 contre 1.524 et la part a été ramenée de 7.495 à 7.295. L'action **Xuan-Loc** a fléchi de 1.030 à 1.020, tandis que la part a progressé de 2.761 à 2.800.

L'action **Indochinoise d'Hévéas** se replie de 700 à 688, tandis que la part fait meilleure contenance à 458 contre 462. L'action **Kompong Thom** cède quelques points à 345 contre 352, et la part est très ferme à 760. Toutes deux conservent de l'attrait.

L'action **Kratié** reprend de 430 à 450 et la part de 975 à 1.000, sur la publication de comptes particulièrement brillants pour l'exercice 1939. Le bénéfice brut d'exploitation s'élève à 15 millions 533.256 fr. contre 8.906.571 fr. pour l'exercice 1938. Les intérêts et produits divers représentant 1.111.543 fr. contre 359.321 fr. en 1938 et le total du crédit est de 16.644.799 fr. contre 9.265.892 fr. pour 1938. Après déduction des frais généraux, soit 614.344 fr. contre 559.822 fr. pour 1938, et des amortissements et provisions: 5 millions 226.284 fr. contre 3.058.855 fr., le bénéfice net de l'exercice ressort à 10.804.170 fr., alors que le bénéfice net de l'exercice 1938 s'élevait à 5.667.214 fr. Comme nous l'avons annoncé, le Conseil proposera la distribution d'un dividende de 25 fr. par action contre 14 fr. pour l'exercice 1938. La rémunération allouée à la part bénéficiaire sera de 56 fr. 25 contre 21 fr. 875.

Les actions **Bienhoa** se tiennent près de 270. L'assemblée extraordinaire a décidé d'apporter à une Société nouvelle la scierie de la Bienhoa et son exploitation forestière. La **Bienhoa** prendra, désormais, le nom de Société des **Caoutchoucs du Donai** et son capital sera ramené de 40 millions à 32 millions par échange de quatre actions anciennes contre trois actions nouvelles de 100 fr. Les actionnaires recevront, en outre, pour quatre actions, une action des « Forêts et Scieries de Bienhoa », dont le capital sera fixé à 8 millions. L'assemblée ordinaire sera convoquée pour la fin de juin ou le commencement de juillet. Les résultats qui lui seront soumis permettront vraisemblablement la distribution de l'intérêt statutaire de 7 fr. Le Conseil, d'ores et déjà, a décidé de mettre en paiement un acompte de 3 fr. 8658 brut, qui permettra d'effacer la taxe de transmission des actions première série et laissera un solde net au porteur de 2 fr. 5271 pour les actions deuxième série. Après le paiement, les deux catégories de titres seront assimilées. L'échange des titres est envisagé pour le début de juin.

L'action B de la **Financière des Caoutchoucs** est calme à 212, tandis que l'action V recule un peu de 289 à 272. **Padang** est ramenée par l'ambiance aux environs immédiats de 980.

Parmi les valeurs africaines, la **Française de l'Afrique Occidentale** reprend de 1.790 à 1.823. L'**Ouest-Africain** revient à 660.

Au groupe des manufacturiers du caoutchouc, la part **Michelin** passe de 1.417 à 1.495. **Dunlop** s'inscrit presque sans changement à 691. La Société vient de placer un emprunt de 50 millions, constitué par 25.000 obligations de 2.000 fr., du type 6 0/0 demi-net, amortissables en vingt ans au pair, par tirages ou rachats en Bourse, avec faculté de remboursements anticipés à partir du 25 avril 1942.

L'action **Bergougnan** est résistante à 690 contre 694. Le solde de son dividende sera mis en paiement le 15 mai, à raison de 10 fr. net et 7 fr. 30 brut.

#### ALIMENTATION ET INDUSTRIE HOTELIÈRE

La **Raffinerie Say** reprend de 1.005 à 1.040. La **Raffinerie de Sucre de Saint-Louis** fléchit de 2.800 à 2.665. La **Vermandoise de Sucreries** est

Revenu brut	Er-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 26	Cours du 3	Revenu brut	Er-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 26	Cours du 3	Revenu brut	Er-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 26	Cours du 3	Revenu brut	Er-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 26	Cours du 3		
<b>COLONIES ET PROTECTORATS</b>																									
15	15/1	15/1	Algérie 3 % net 1902	375	380	6	5/39	5/39	Réassur-Vie (Cie Gén)	100	107	5/39	5/39	Dakar à Saint-Louis	1310	1350	72	53	26	6/19	6/19	Elcct. Varsovie, ord. jca	780	800	
45	15/2	15/2	Algérie 4 1/2 % net 1930	805	816	22	5/39	5/39	Réassur-Vie (Cie Gén)	25	30	12/39	12/39	Camas-Ramah	730	730	11	91	33	6/39	6/39	prior. jous.			
40	15/4	15/4	Algérie 4 % net 1930	935	97	18	25	3	70.001 100.000	25	30	7/99	7/99	Jouis.	440	450	11	91	23	6/39	6/39	prior. jca onc.			
40	2/1	2/1	Algérie 4 % net 1931	799	800	24	35	4	parts	385	23	1	6/39	Département, 400 r. p.	335	380	20	37	12/35	12/35	Electr. Loire et Cant. e	340	348		
45	2/1	2/1	Algérie 4 1/2 % net 1931	829	816	5	5/39	5/39	Sacura (Acc. jous, nom)	85	28	1	6/39	Ec. nom, 350 r. p. n.	310	310	20	45	12/35	12/35	Electr. du Nord	405	417		
50	1/4	1/4	Algérie 5 % net 1931	890	899	20	50	22	50	130	15	26	5/39	Economiques du Nord	260	260	20	11	8/25	8/25	Electro-Entrepries	17	50		
50	10/11	10/11	Algérie 5 % net 1931	890	891	20	50	22	50	130	15	26	5/39	oct. de priorité	260	260	20	11	4/39	4/39	Energie Eclairage	309	309		
50	25/10	25/10	Algérie 5 % net 1931	890	891	20	50	22	50	130	15	26	5/39	oct. de priorité	260	260	20	11	4/39	4/39	1/4p. 30.001-180.000				
50	20/10	20/10	Algérie 5 % net 1931	890	891	20	50	22	50	130	15	26	5/39	oct. de priorité	260	260	20	11	4/39	4/39	1/10 de part.	309	309		
60	2/1	2/1	Algérie 6 % Janvier 1930	1034	1037	25	50	22	50	130	15	26	5/39	oct. de priorité	260	260	20	11	4/39	4/39	Centre d'Energ. Electr.	749	780		
17	2/11	2/11	Indoch. 3 1/2 % 1899-1905	298	303	60	60	2	6/39	6/39	650	700	30	35	12/35	Maroc (Ch fer), série B	40	40	42	38	38	12/35	Centre d'Energ. Electr.	749	780
15	2/11	2/11	Indoch. 3 % 1902	290	279	90	90	2	6/39	6/39	1040	1015	55	3	7/37	FR - Mellén de Ch defor	665	635	42	38	38	12/35	Centre d'Energ. Electr.	749	780
17	15/4	15/4	Martinique 3 1/2 % n. 1911	498	498	40	40	2	6/39	6/39	1040	1015	55	3	7/37	FR - Mellén de Ch defor	665	635	42	38	38	12/35	Centre d'Energ. Electr.	749	780
35	1/2	1/2	Tunisie 3 % n. 1902-07	305	301	15	15	2	6/39	6/39	1040	1015	55	3	7/37	FR - Mellén de Ch defor	665	635	42	38	38	12/35	Centre d'Energ. Electr.	749	780
17	1/3	1/3	Tunisie 3 1/2 % net 1903	414	414	15	15	2	6/39	6/39	1040	1015	55	3	7/37	FR - Mellén de Ch defor	665	635	42	38	38	12/35	Centre d'Energ. Electr.	749	780
40	10/4	10/4	Tunisie 4 % net 1931	778	752	15	15	2	6/39	6/39	1040	1015	55	3	7/37	FR - Mellén de Ch defor	665	635	42	38	38	12/35	Centre d'Energ. Electr.	749	780
45	1/12	1/12	Tunisie 4 1/2 % net 1932	810	815	15	15	2	6/39	6/39	1040	1015	55	3	7/37	FR - Mellén de Ch defor	665	635	42	38	38	12/35	Centre d'Energ. Electr.	749	780
50	1/12	1/12	Tunisie 5 % net 1934	1005	999	15	15	2	6/39	6/39	1040	1015	55	3	7/37	FR - Mellén de Ch defor	665	635	42	38	38	12/35	Centre d'Energ. Electr.	749	780
<b>BANQUES</b>																									
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1675	1675	6	7	6/39	Sec. d'air. (125 f. r.)	75	75	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 2-0.000	205	200
50	2/1	2/1	Créd. Fonc. d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	7	12/39	12/39	1														

Revenu brut	Er-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 26	Cours du 3	Revenu brut	Er-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 26	Cours du 3	Revenu brut	Er-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 26	Cours du 3	Revenu brut	Er-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 26	Cours du 3	
101			Sallandrouze fr., nouv. parts.	399		56	5/35		Hte-Loire (Houil.) cop.	425		101			Porto Bahia-Blanca			30ct			Ardoisières de l'Anjou	23	30	
50	11/27		Soie (La)	456	464	37	11/31		Montramb La Béraud	894	890	30	11	2/40		Port de Fedala	1320		57	8/32		Carrières de l'Ouest		
16	7/31		Soieries F. Ducharme	163	160	15	12/31		Ronchamp	180	186	10	33	7/39		Port M. Paris-Aus. 75 r.			30	8/32		1/10 de part.		
14	7/31		Tapis, Couv. (Mon. Fr.)	5.0	498	101	12/31		St-Etienne (H.n.) (ver.)			35	11	3/39		Pts Maroc. Mch.-Lyaot.			8	8/31		Cent. Const. Matériaux		
16 50	4/40		Tricotage de l'Ariège	344	332	40	6/39		Sarra et Moselle	350	900	55	36	11/39		Port, Quai Ent. Bayr.	1780	1635	8	7/39		Chaux et Ciment Maroc	244	253
92	7/36		Usines Clifff, jouiss.	483		80	12/39		Aniche	1830	1880	200	8	24		Port Rio-Gr do Sul prior			26 50	28		Chaux Cim Lafarge, A	2985	2960
11	7/39		Vautheret, Gr. et L. nv			45 50	12/39		Carmaux, 150 fr.	1675	1900	200	14	28		Port de Salonique jouiss.			27 14	28		Chaux Cim Lafarge, B	870	869
12	7/29		Wittenheim (Fil.), cop.			35	12/39		Jouiss.	1350	1643	100	82	20		Ports de Tunis Soussej			50	25		Ciments Français, cop.	1510	1509
12	3/31		GAZ			100	11/9		Escarpelle	3650	3780			25					25	25		Jouiss.	925	1000
110	142	5/39	Centr. d'Écl. Gaz Lebon	2889	3045	32	8/8		Grand Combe	824	848			30	59				187 50	45		Ciments Bouillonnais		
85	142	5/39	Centr. 132.001-212.000	2775	2350	22	2/40		Laigny-lez-Aire		98			32	12/39				472 22	38		Ciments Vicat		
17	142	5/39	Centr. 132.001-212.000	2775	2350	15	10/39		Loirs	505	596			10	25				15	32		Civet, Pommier et Cie	47	57
50	10/39		Cokeries Seine, prem.			72	4/40		Est court	1250	1277			10	7/38				4	6/31		Fèvre et Cie	56	71
28 408	10/39		Continental du Gaz	1220	1255	25	21		Assoc. Minière	570	552			85	22				50	8/31		Lambert et Cie, act. B	2115	2195
62 50	12/39		Continental du Gaz	1220	1255	28	7/36		Bol. o. 1° 100 port.	91	105			8	14				12	17		Mat. Const. de la Loine	219	223
	7/36		Eclairage Por eaux	47 50		3	3		Bou. Art. (Mines de)	398	303			8	14				8	14		Nord-Afr. Cim. Lafarge	333	338
	7/36		Eclairage des Villes	237		19	3		Bou. Thaleb, 15 fr. rem.	158	155			80	22				19	5/32		Poliet et Chaux on parts	7810	8000
	1/40		Eclair. Chauffage le Gaz	855	855	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			7	22				13	5/35		Terrazzoli (Société)		
	1/40		Fusion des Gaz	751	762	9	11/31		Algérie-Tunisie (Om.)	104	99			15	49				13	5/35		Fluv de Transp et Rom	90	91
	6/39		Gaz et Elect. (G. Réun)	235	234	30	20		Anderny-Chevillon	624	705			33	4/37				28	4/37		Messageries du Littoral		
	6/39		Gaz et Elect. Marseille	1375	1377	67 58	17		Assoc. Minière	570	552			28	4/37				10	25		Autom Postale, 50 fr.		
	6/39		Gaz de Lyon (Comp.)	395	400	25	21		Assoc. Minière	570	552			10	7/38				10	25		50 fr. p. n.		
	6/39		Gaz de Mulhouse	240		28	7/36		Bol. o. 1° 100 port.	91	105			10	7/38				10	25		Autos-Taxis Marseille		
	6/39		Gaz du Nord et de l'Est	520		4	3		Bou. Art. (Mines de)	398	303			85	22				8	14		Auxilia. de Navigation	1620	1484
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Chai. et Rom. del'Indoe	165 50	166
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Chargours Réunis, parts	1170	1480
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Delmas et Vieljeux	995	1250
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		En'rap Autom. (Géné.)	90	91
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Fluv de Transp et Rom	90	91
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag. Fluv Cochinc.	275	300
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messageries du Littoral		
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3	228			8	14				8	14		Messag Maritimes, ord.	290	305
	6/39		Gaz de Paris 1-400.000	231	225	14	5		Equatoriale des Mines	3</														

Revenu brut	Ex-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 26	Cours du 3	Revenu brut	Jouis.	VALEURS	Cours du 26	Cours du 3	Revenu brut	Jouis.	VALEURS	Cours du 26	Cours du 3	Revenu brut	Jouis.	VALEURS	Cours du 26	Cours du 3			
55	23	5/39	Const et Ent des Roules	565	595	27	50	2/11	Cse Fonc. Cr. Log. Ind. 5 1/2 n. ...	...	15	2/1	La Réunion 3 %	295	294	25	1/4	Energie Industrielle 5 %	470	483			
40	6	6/39	Const de Four (G. G. de)	690	625	50	1/4	5 % 1930	811	820	var.	1/7	Rouario à Puor - Bel rev. var.	235	247	30	15/4	6 % 1928	485	485			
21	40	4/40	Compt à Gaz (Gie Con)	283	285	44	2/1	4 1/2 1930	765	771	20	1/12	St-Etienne Fir. R. de-G 4 %	305	300	50	15/11	5 1/2 1929	858	860			
8	75	14	1/39	Côte d'Afr (O I G A) B	138	141	50	20/2	Cse Gie Ind. Batiment 5 %	...	22	50	15/11	Santa-Fé (Chem. def) 4 1/2 %	250	300	45	15/11	4 1/2 % 1930	305	786		
42	93	2	7/39	Cult Tropic. ports...	1749	1670	25	1/4	Cse Gôn. Pr. ts Fonc. Ind. 5 %	...	20	2/1	Secondaire (Ch. de fer) 4 %	291	297	90	15/4	4 1/2 % 1931	1560	1568			
70	28	7/38	Dég de St-Denis, jouiss	...	...	22	50	15/3	Créd Fonc d'Orient 4 1/2 %	...	10	10/1	Bari Locorotondo 3 1/2 %	...	130	55	2/4	Ent. Elec. (Gôn. d') 5 1/2 %	29	955			
13	9	3/30	Diakandapé (Cult de)	74	74	50	2/1	5 % 1929	757	...	15	15/4	Sud de la France 3 %	251	246	45	1/4	Est-Electrique 4 1/2 %	1931	750			
7	1	7/39	Disticoke, prior.	255	261	50	2/1	Créd Fonc. Ouest-Afr 5 %	30	745	...	20	2/1	Sud-Ouest 4 %	1900	403	60	8/3	Est-Lumière 6 %	1937	951		
25	20	12/38	Drag et Trav Publics	455	500	45	1/12	Créd Hypot. l'Indoch 4 1/2 %	30	708	...	17	50	15/1	Viciennes (G. def.) 3 1/2 %	...	110	10/1	Exploit Elect 5 %	1930	326		
40	9	5/39	Dunlop (Soc. Pneum)	699	691	50	20/11	Crédit Mob. Indoch. 8 6 %	39	112	...	7	70	1/12	Voies Ferrées de Landes 5 %	150	149	60	1/3	Force et Distrib. 4 1/2 %	1930	310	
8	9	6/39	Em et Abrasifs (G. G.)	305	315	50	20/11	Edilité Océdit 5 %	1929	774	...	15	1/12	Wassy à Saint-Dizier 3 %	...	253	25	1/3	Force et Lumière 5 %	...	825		
6	24	12/39	Engren Citroën, prior.	...	...	65	15/2	Fin. Expl. Industr. 5 %	1930	765	...	903	50	2/11	Tramways d'Amiens 5 %	782	755	27/11	For. Hyd. - El. Comminges 5 %	...	826		
19	59	12/39	Entrep. (Soc. Gôn d')	178	178	15	2/11	Fonc Lyon 3 %	anc.	...	50	2/1	Tramw Bordeaux 5 %	1931	...	50	2/1	For. Mot. l'Agout 5 1/2 %	...	35			
17	2	2/29	Equip Elec des Véhic.	...	...	45	1/12	Fonc Nouv V Rungis 4 1/2 %	31	955	...	50	15/3	T. E. Lille-Roub. Tour. 5 %	40	...	100	15/11	For. Mot. de l'Arn 5 %	1931	1576		
25	15	12/37	Fa enc de Sarre-uom.	813	819	55	1/12	Fonc Par 5 1/2 %	1930	670	...	630	20	2/1	Tramway (G. F. ede) 4 %	...	265	55	25/1	For. Mot. Bonne Draz 6 1/2 %	34	991	
9	90	1/40	Ferodo, 85 fr. ramb.	...	...	55	2/11	5 % 1931	655	...	50	1/2	Tram. l'Indo 4 1/2 %	2 série	...	45	2/1	For. Mot. de Duranc 4 1/2 %	30	840			
15	19	1/40	7.500 à 200.000	230	230	50	1/4	5 % 9 1.	...	...	22	50	1/2	Tram. l'Indo 5 1/2 %	1932	...	50	1/3	For. Mot. de l'Est 5 %	1930	785		
41	at	1/32	Fichet (Bour. Beau)	65	68	50	4/39	Gôn Fonc 6 1/2 %	28 (prev. red.)	330	...	55	15/2	H. B. M. Fichet 5 %	1931	...	50	2/1	For. Mot. de l'Est 5 %	1930	785		
9	8/30	Filiales Etrang Fichet	...	...	50	1/3	H. B. M. Penhoët 5 %	...	805	761	...	7/37	Tram. Nico et Littoral 2 1/2 %	182	182	25	2/1	For. Mot. de l'Est 5 %	1930	785			
12	40	3/39	Fournier, Os'er le Boul	200	212	50	18/3	H. B. M. Pompey 5 %	1929	774	...	9/37	Tram. Paris et Seine 4 %	...	55	2/1	For. Mot. de l'Est 5 %	1930	785				
7	27	7/39	Fournier et Rhodos	...	...	6	2/11	Imm de France, 400 fr.	316	326	...	1/4	Tramw. Paris et Seine 4 %	...	55	2/1	For. Mot. de l'Est 5 %	1930	785				
25	26	7/39	Froins et Sign. Westing	570	570	7	2/11	475 fr. liq.	630	434	...	1/4	Tramw. Paris et Seine 4 %	...	55	2/1	For. Mot. de l'Est 5 %	1930	785				
80	61	6/39	Gaillard (Etablis)	720	780	7	2/11	bons de liq.	430	434	...	25	2/1	Tramways (G. Par. de)	4 %	375	50	15/4	For. Mot. de St-Hipp 5 %	30	773		
25	26	7/39	Gaveau et Cie	...	...	55	15/4	Imm de Paris 5 1/2 %	738	925	...	25	2/1	Tramways Rouen 5 %	...	445	30	1/3	For. Mo. Salerne 6 %	18-21	172		
35	51	6/39	Gde Travaux Marseille	791	803	60	15/2	Imm Air Liquide 6 %	30	901	...	20	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	...	30	1/3	6 % 1926	455	453			
10	30	8/39	Gde T. en Bât Ar ord. n.	115	115	45	1/12	Imm. de l'Artois 4 1/2 %	789	790	...	20	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	...	30	1/3	var. 5 % min.	780	760			
3	5	8/39	Gde T. en Bât Ar ord. n.	...	...	50	1/4	Cellulo d'Potitcollin 5 %	03	309	...	15	2/1	Docks du Havre 3 %	...	382	var.	var. 5 % min.	465	455			
24	12/38	Hamelle (Etablis. H.)	1830	1805	65	24/10	Im. Gôn t N. Penhoët 5 %	734	950	810	...	15	2/1	Docks de Marseille 3 %	326	324	55	15/4	For. Mot. la Truyère 5 1/2 %	32	905		
23	12/38	Haour ? (Ets.) n. vert.	856	890	15	2/11	Im Kléber-Lauriston 5 %	745	743	743	...	20	1/2	Docks de Rouen 4 %	...	355	60	25/11	For. Mot. Val d'Aspe 6 %	38	945		
66	65	4/40	Haut-Cogoué, ord.	265	263	50	2/11	Sté Imm. Marcellaise 3 %	314	310	...	15	1/4	Eaux (G. G. des) 3 %	355	350	50	1/4	5 % 1936	310	819		
12	50	3/40	Haut-Cogoué, ord.	265	263	50	2/11	Im. Paris Départ 4 1/2 %	339	310	...	20	15/12	Eaux (G. G. des) 3 %	355	350	50	1/4	5 % 1936	310	819		
25	2	3/40	Haut-Cogoué, ord.	265	263	50	10/11	Ind. Fin. des Tubes 4 1/2 %	314	310	...	30	16/11	Eaux (G. G. des) 3 %	355	350	50	1/4	5 % 1936	310	819		
18	12/27	Henin (C. F. Ind. Imm.)	190	181	45	15/11	Ind. Fin. des Tubes 4 1/2 %	314	310	...	55	20/3	Eaux Banlieue Paris 3 %	...	876	20	10/35	Gôn. El. Nancy % r. 4 % n.	...	...			
10	9	4/40	Hév de Tay Ninh	1500	1500	15	1/2	Ind Foncière 4 1/2 %	var.	...	18	75	2/10	Eaux Banlieue Paris 3 %	...	876	20	10/35	Gôn. El. Nancy % r. 4 % n.	...	...		
155	32	4/40	Hév de Tay Ninh	1500	1500	15	1/2	Ind Foncière 4 1/2 %	var.	...	45	15/11	Eaux Banlieue Paris 3 %	...	876	20	10/35	Gôn. El. Nancy % r. 4 % n.	...	...			
648	10	25	4/40	Hév de Tay Ninh	1500	1500	15	1/2	Ind Foncière 4 1/2 %	var.	...	152	45	2/1	Eaux Banlieue Paris 3 %	...	876	20	10/35	Gôn. El. Nancy % r. 4 % n.	...	...	
15	66	7/39	Incan G (B. Auer)	205	215	15	1/2	Nouv Quartiers Paris 3 %	315	315	...	20	1/12	Lyon. Eaux Eclair. 4 %	89-92	501	492	65	15/1	Grand Doron 5 1/2 %	...	853	
10	1	8/39	In. de For. d'Allum	221	235	50	1/4	C. p. H. B. M. D. Seine 5 %	35	821	...	20	2/11	Lyon. Eaux Eclair. 4 %	89-92	501	492	65	15/1	Grand Doron 5 1/2 %	...	853	
3	1	8/39	In. de For. d'Allum	221	235	50	1/4	C. p. H. B. M. V. d'Alg 5 %	349	821	...	50	2/11	Lyon. Eaux Eclair. 4 %	89-92	501	492	65	15/1	Grand Doron 5 1/2 %	...	853	
3	1	8/39	In. de For. d'Allum	221	235	50	1/4	C. p. H. B. M. V. d'Alg 5 %	349	821	...	50	2/11	Lyon. Eaux Eclair. 4 %	89-92	501	492	65	15/1	Grand Doron 5 1/2 %	...	853	
4	5/37	Indoch des Cigar nouv.	96	92	45	1/2	Om. Fin. Ind. Nation. 4 1/2 %	30	...	873	...	55	15/3	Lyon. Eaux Eclair. 4 %	89-92	501	492	65	15/1	Grand Doron 5 1/2 %	...	853	
2	5/36	Indoch des Cigar nouv.	96	92	45	1/2	Om. Fin. Ind. Nation. 4 1/2 %	30	...	873	...	55	15/3	Lyon. Eaux Eclair. 4 %	89-92	501	492	65	15/1	Grand Doron 5 1/2 %	...	853	
16	2	7/89	Industrie Lorraine	260	265	55	2/11	Rég. Fonc. Vil Alger 5 1/2 %	1934	385	...	22	50	1/4	Lyon. Eaux Eclair. 4 %	89-92	501	492	65	15/1	Grand Doron 5 1/2 %	...	853
22	at	Ind Moderne (L) nouv	...	...	55	1/2	Rég. Fonc. Vil Grenoble 5 1/2 %	34	241	864	...	22	50	1/4	Lyon. Eaux Eclair. 4 %	89-92	501	492	65	15/1	Grand Doron 5 1/2 %	...	853
12	6/31	Indus (Comp Génér.)	629	600	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
25	18	12/38	Indus (Comp Génér.)	629	600	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
4	2/31	Japy freres, B	153	170	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
3	9/31	Jardin Zool d'Acclim	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
6	7/31	Johnson et Cie	47	48	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
14	3	5/39	Kratie (Plantations de)	975	1000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
21	87	2/39	Leroy (Etablissements)	92	92	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
5	32	15/39	Leroy (Etablissements)	92	92	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
8	3	12/39	Lyon de Madag ord.	246	220	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
8	3	12/39	Lyon de Madag ord.	246	220	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
7	13	6/39	Maréchal (Etab)	145	142	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
4	50	6/39	Maréchal (Etab)	145	142	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
3	79	11/39	Maréchal (Etab)	145	142	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
15	1/36	Marioux (Société)	52	62	20	2/1	Alg (Ch. ters Routes) 4 %	425	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
20	21	12/39	Maroc (G. Génér. du)	735	750	15	4/2	Bone-Guelma 3 %	280	280	...	25	1/4	Alg (Ch. ters Routes) 4 %	425	...	...	...	...	...	...		
2																							



très résistante à 785. L'assemblée du 29 avril n'a pas réuni le quorum. Les **Sucreries et Raffineries de l'Indochine** se maintiennent très fermes, l'action à 735 contre 700 et la part à 1.350 contre 1.324, à l'approche des assemblées du 9 mai.

Les **Etablissements Nicolas** ne s'écartent pas du cours de 415. Les **Vins du Midi et de l'Algérie** ne donnent lieu depuis longtemps à aucune transaction. L'assemblée du 24 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1938-1939, clos le 31 août dernier, faisant ressortir, après amortissements, un bénéfice de 90.120 fr. Les **Vignobles de la Méditerranée** gardent bonne contenance à 327 l'action de 100 francs.

Les **Glacières de Paris** se retrouvent à 963 contre 972, après avoir détaché le 1<sup>er</sup> mai un coupon de 12 fr. 19 net, représentant la première moitié de leur dividende.

L'action et la part **Olida** sont soutenues à 3.970 et 9.510, ex-coupon. On trouvera plus loin quelques indications sur l'assemblée du 29 avril. **Damoy** ne s'écarte guère de 550, **Debray** de 425.

**Liebig's** est ferme à 3.510. Il en est de même pour **Nestlé** à 11.600. Le coupon à échéance du 1<sup>er</sup> mai est d'ores et déjà payable, mais non encore détaché à la cote. Nous publions plus loin un bref compte rendu de l'assemblée du 27 avril.

**Quilmès**, d'abord faible, rebondit ensuite de 10.010 à 11.295, comme la plupart des valeurs françaises exploitant à l'étranger. Le marché attend avec confiance les décisions que pourrait prendre le Conseil en faveur des actionnaires : répartition de réserves, distribution d'une partie des valeurs du portefeuille, etc... L'**Union des Brasseries** est négligée à 150 l'action de capital de 250 fr.; on s'attend à ce que, de même que l'an dernier, aucun dividende ne soit proposé à l'assemblée du 10 mai. A Marseille, la **Brasserie du Phénix** vaut un peu moins de 1.200. L'assemblée extraordinaire du 10 avril a décidé de relever la valeur nominale de chaque action de 300 fr. à 500 fr. par incorporation de réserves; il est distribué en même temps un bonus de 36 fr. 99 brut qui correspond exactement, pour les titres au porteur, aux charges fiscales afférentes à l'opération. Les **Brasseries du Maroc** fléchissent, l'action de 610 à 590 et la part de 4.785 à 4.690. L'assemblée qui devait se tenir le 23 avril a été reportée au 17 mai, faute de quorum.

Les **Hôtels Réunis** sont sans transactions à 181. Les comptes de l'exercice 1938-1939 se soldant par un bénéfice net de 436.250 fr. contre 2.104.652 fr. ont été approuvés par l'assemblée du 30 avril, qui a voté un dividende de 5 0/0 et en sus un remboursement de capital de 5 fr. par action. L'**Hôtel Raphaël Paris** est négligé à 92. La perte de l'exercice 1939 s'élevant à 43.367 fr., contre un bénéfice de 987.052 fr., a été reportée par l'assemblée du 30 avril. L'**Immobilière de l'Avenue des Portugais** n'est pas cotée. Les comptes de 1939 se soldent par un bénéfice de 295.168 fr. contre 296.829 fr. L'assemblée du 30 avril a fixé le dividende à 11 fr. 683 contre 11 fr. 74. L'**Union Hôtelière Parisienne** se tient à 85. L'assemblée du 26 avril a voté un dividende de 4 fr. 98 contre 18 fr. 144 par action. Les parts, qui avaient reçu l'an dernier 52 fr. 8889, ne sont pas rémunérées cette année. Le **Bar Américain**, à la Bourse de Lyon, n'a pas été coté depuis plusieurs semaines. Dernier cours, 630. L'exercice clos le 29 février 1940 a laissé un bénéfice net de 341.829 fr., élevé à 352.110 fr. par addition du report antérieur. Le dividende a été maintenu à 55 francs.

**Vals Saint-Jean** se tient à 630. L'assemblée du 30 avril a fixé comme prévu le dividende à 30 fr., payable le 20 mai, à raison de 18 fr. 15 net.

**VALEURS DIVERSES**

L'**Union Européenne** est soutenue aux abords de 840, par la perspective des plantureuses répartitions qui seront proposées aux prochaines assemblées.

Les **Tabacs au Maroc**, sur lesquels nous avons maintes fois attiré l'attention, s'élancent de 10.150 à 10.700. Ils vont recevoir, après l'assemblée prévue pour le 20 mai, un dividende de 500 fr. brut et une répartition de réserve de 300 fr. **Bastos**, dont on pense que le dividende pourra être élevé de 40 fr. à 45 fr., développe ses récents progrès à 925. **El Buen Tono** est ferme tout près de 220. Son assemblée n'a pas réuni le quorum le 25 avril.

Au groupe des grands magasins règne toujours un calme voisin du marasme. Leur activité commerciale d'ailleurs reste au ralenti.

Les **Galerias Lafayette** se retrouvent à 28. Le **Printemps** s'affermi à 94 l'action ordinaire. La **Maison Durst-Wild** est délaissée à 105. Son divi-

dende de 17 fr. 50 est payable depuis lundi à raison de 12 fr. 15 net au porteur.

Les valeurs de fourrure ne font pas mauvaise contenance : **Revillon**, 480 ; **Chapal**, 559.

La situation ne se modifie guère dans l'industrie textile : les usines travaillent pour la Défense nationale, mais ne peuvent que très difficilement répondre aux commandes émanant de leur clientèle privée, tant française qu'étrangère : elles manquent de main-d'œuvre spécialisée et plus encore de matière première.

La **Compagnie Générale pour l'Industrie Textile (Allart-Rousseau)** termine demandée à 860 l'action de capital. **Agache** est soutenu à 520. **Dollfus-Mieg** se retrouve, sans changement appréciable, à 4.550 et 4.100. **Saint** revient de 399 à 390 après l'assemblée du 30 avril qui a approuvé les comptes du dernier exercice dont nous avons publié un aperçu il y a huit jours et qui a décidé la répartition, à une date que fixera le Conseil, d'un dividende de 20 fr. brut. Dans son allocution le président a indiqué que la proposition du Conseil tenait largement compte des besoins de la trésorerie et des charges fiscales que supporterait l'exercice en cours. **Savana** ne s'écarte guère de 240. Les actionnaires ont, le 29 avril, apporté aux statuts quelques modifications et approuvé les comptes de l'exercice 1939 se soldant par un bénéfice net de 2 millions 281.453 fr. contre 1.922.818 fr. en 1938. Le dividende, porté de 13 fr. à 15 fr., sera payé sur décision du Conseil à raison de 10 fr. 485 net au porteur.

**Poliet et Chausson**, dont on attend une sensible progression des bénéfices pour l'exercice 1939, ne consolide à 722 contre 749 qu'une partie du terrain récemment gagné. Les **Ciments Français** s'adjugent quelques francs à 1.509. **Origny-Sainte-Benoite**, qui vient de porter son dividende de 187 fr. 50 à 207 fr. 50 pour l'action et de 472 fr. 229 à 647 fr. 50 pour la part, se replie à 4.515 contre 4.890 l'action; la part est délaissée à 6.200. Ainsi que nous l'avons fait prévoir il y a quelques semaines, le Conseil de **Pavin de Lafarge** reprend le projet d'incorporation de réserves au capital qu'il avait élaboré à la veille de l'été et qui avait été ajourné du fait des circonstances. Une assemblée est convoquée à cet effet pour le 30 mai. L'action A, qui vient de détacher un acompte de 15 fr. brut ou 8 fr. 64 net au porteur, clôture à 2.960. L'action B, dont l'acompte de 12 fr. brut ressort à 7 fr. 58 net, le regagne à 869. Les **Ciments Vicat** sont demandés sans contre-partie à 390.

La **Société Générale d'Entreprises** s'élanche de 304 à 468. **Camponon-Bernard**, qui occupe une place au premier rang dans l'industrie de la construction, est ferme à 861. Les **Etablissements Quillery** ont valu en dernier lieu 173, cours comprenant leur dividende de 16 fr. brut payable le 7 mai à raison de 11 fr. 43 net au porteur. Tout en élevant le dividende de 12 fr. à 16 fr. (pour un exercice de huit mois seulement), l'assemblée du 22 avril a pu affecter 150.000 fr. à la réserve extraordinaire et reporter 919.563 fr. à nouveau. La **Construction et Entretien de Routes** a valu ces jours derniers 595. La Société, à laquelle les commandes ne manquent pas, mais qui a surtout pour clients l'Etat et les collectivités publiques, dont les règlements ne se font pas toujours sans délai, demandera le 15 mai à ses actionnaires l'autorisation d'émettre un emprunt.

La **Fayencerie de Sarreguemines** est ferme à 819. La **Centrale des Emeris et Tous Abrasifs**, dont l'activité industrielle est satisfaisante, gagne encore quelques francs à 315. La **Brosse** passe de 300 à 325. Le **Rotin**, qui convoque son assemblée pour le 25 mai, est ferme à 209.

Le groupe de la papeterie est en bonne tendance. La perspective d'une hausse des prix, plus encore la crainte d'une pénurie de la matière première, provoquent une accentuation de la demande.

Les **Papeteries Navarre** consolident au-dessus de 50 leurs récents progrès. Les **Papeteries de France**, échangées pour la dernière fois à 330, finissent par s'élever près de 400. La **Cempa**, spécialisée dans la fabrication du papier d'emballage, se tient à 220. L'assemblée extraordinaire du 26 avril a voté le projet d'augmentation de capital que nous avons annoncé : le capital va être porté de 23 millions 1/2 à 40 millions, d'une part par l'incorporation d'une somme de 16.450.000 fr. prélevée sur la réserve extraordinaire (7 actions nouvelles par 10 anciennes), d'autre part par une émission en espèces de 50.000 fr. réservée à une société déjà actionnaire. La **Cartonnerie de la Rochette** a valu en dernier lieu 535. Le **Papier de San Rafaël**, dont l'assemblée est remise au 17 mai, est négligé à 275.

Assez vive hausse à 575 de l'**Imprimerie Chaix**, action ancienne de 300 fr., qui vient de maintenir son dividende à 40 fr., payable le 15 mai à raison de 26 fr. 53 net au porteur. L'action nouvelle ayant droit à la moitié du dividende de l'ancienne recevra à la même date 20 fr. brut ou 13 fr. 87 net. Elle s'élève à 532. Le paiement du dividende permettra l'assimilation des deux catégories d'actions. Les **Publications Périodiques (Desfossés)** s'immobilisent à 302. L'action de la **Librairie Hachette** se retrouve tout près de 1.200. Les parts, introduites la semaine dernière à la cote au cours de 1.200, se sont ensuite avancées à 1.575. Au nombre de 20.000 seulement ces titres ont droit à 20 0/0 des bénéfices nets restant disponibles après divers prélèvements statutaires, notamment après attribution d'un intérêt de 9 1/2 0/0 aux actionnaires. Ils peuvent être rachetés à un prix capitalisant au taux de 8 0/0 leur dernier dividende. L'**Annuaire Didot-Bottin** s'affermi à 813.

Nouveaux progrès d'**Havas** à 555. Malgré les préoccupations que leur cause la perspective de difficultés accrues pour la constitution de leurs approvisionnements de papier, certains titres de journaux se raffermissent. C'est ainsi que l'action du **Petit Parisien**, depuis longtemps négligée à 270, est demandée en vain à 300, tandis que la part fait encore un pas en avant à 265 contre 219. Le **Temps**, qui a tenu son assemblée le 24 avril, ne s'écarte guère de 1.900 l'action, mais la part passe de 201 à 225.

**Bernot** faiblit à 272. **Jesol Widemann** s'avance à 325. A une assemblée convoquée pour le 16 mai, le Conseil proposera de rembourser une partie du capital : chaque action actuelle de 100 fr. serait remboursée de 90 fr.; il y aurait lieu ensuite à un échange de titres : une nouvelle de 100 fr. pour 10 actions remboursées de 90 francs.

Le **Cinéma Exploitation** fait un pas en avant à 124. Le bénéfice de 498.196 fr. afférent à l'exercice clos le 30 septembre est calculé après affectation de 179.313 fr. aux amortissements et de 254.000 fr. à une provision pour créances douteuses et risques divers. Le solde restant disponible — 448.377 fr. — après versement des tantièmes est venu grossir le report à nouveau, le Conseil voulant conserver une large trésorerie en présence des graves problèmes que pose l'état de guerre pour l'industrie du cinéma.

**SOUSCRIPTIONS EN COURS**

Négociation jusqu'au	VALEURS	PRIX DU DROIT	Clôture de la souscription
<i>Au Parquet</i>			
10 mai	Energie Electrique du Maroc, 1 <sup>er</sup> c. 34 ou bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. cédée à 600 fr. ....	665 ..	.....
	2 <sup>o</sup> c. 35 ou bon de droit. Pour 3 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.....	420 ..	.....
15 mai	Cie des Signaux et d'Entreprises Electriques, c. 41 ou droit. Pour 1 act. anc. act. nouv. gratuite. Impôt : 16 fr. 875 par coupon....	405 ..	.....
15 mai	Cie Electro-Mécanique, c. 30 ou bon de droit. Pour 7 act. anc., 2 act. nouv. gratuites.....	148 ..	.....
21 mai	Air Liquide (L') c. 3 ou bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. émise à 120 fr.....	600 ..	25 mai
28 mai	Cie Générale de Radiologie c. 19 ou bon de droit. Pour 21 act. anc., 2 act. nouv. B de 175 fr. émises à 175 fr. ....	.....	3 juin
31 mai	Electricité de Beyrouth, c. 18 (capital) c. 12 (jouissance) en bons de droit. Pour 5 act. anc. de capital ou de jouissance, 1 act. nouv. gratuite....	.....	.....
31 mai	Jeumont (Sté des Forges et Ateliers de Constructions Electriques de 1 <sup>er</sup> Actions — c. 21 ou bon de droit. Pour 4 act. anc., 1 act. nouv. gratuite .....	86 ..	.....
	2 <sup>o</sup> Paris — c. 20 ou bon de droit. Pour 4 parts de fond., 3 act. nouv. gratuites.....	270 ..	.....
31 mai	Mines de Dourges, c. 39 ou bon de droit. Pour 3 act. anc., 1 act. nouv. gratuite .....	365 ..	.....
14 juin	Cie Générale d'Electricité, c. 71 ou bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. gratuite .....	780 ..	.....
14 juin	Etabl <sup>ts</sup> Haour Frères, c. 5 ou bon de droit. Pour 4 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.....	.....	.....
<i>En Banque</i>			
31 mai	Paris-Sport, c. 13. Pour 3 act. anc., 2 act. nouv. gratuites.....	120 dem.	.....
7 juin	Sté Indépendante de Télégraphie Sans-Fil, c. 3 ou bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. émise à 150 francs .....	100 ..	14 juin
24 juin	Raffinerie François, 1 <sup>o</sup> Actions — c. 22 ou bon de droit. Pour 5 act. anc., 1 act. nouv. émise à 125 francs .....	13 ..	30 juin
	2 <sup>o</sup> Paris — c. 14 ou bon de droit. Pour 4 parts de fond., 3 act. nouv. émises à 125 francs.....	.....	30 juin

## MINES D'OR ET VALEURS SUD-AFRICAINES

Les perspectives d'augmentation de dividendes de certaines mines nouvelles et de mines anciennes dont l'exploitation est susceptible d'extension ont attiré pendant ces derniers mois l'attention du portefeuille. La décision prise par le gouvernement britannique de limiter pendant la durée de la guerre les dividendes des sociétés anglaises au maximum distribué pendant l'une quelconque des trois années antérieures à l'ouverture des hostilités, confère aux mines sud-africaines un attrait additionnel. Les mines d'or, de diamants et la plupart des sociétés financières sont, en effet, domiciliées en Afrique du Sud. De plus, les porteurs britanniques n'ayant à acquitter sur les mines sud-africaines qu'un income-tax réduit, lesdites mines paraissent appelées à bénéficier de demandes accrues de capitalistes en quête de placements.

Il n'en est pas de même des sociétés minières ouest-africaines, australiennes, indiennes qui sont enregistrées en Angleterre et ne bénéficient pas pour cette raison du régime de faveur. En particulier les porteurs de mines ouest-africaines qui, après de longues années d'attente, pouvaient espérer voir enfin leur patience récompensée, risquent d'être durement éprouvés par les surtaxes et la limitation des dividendes. Il est probable que le gouvernement britannique examinera ces cas particuliers.

Suivant un nouvel accord conclu récemment entre l'Union Sud-Africaine et la Banque d'Angleterre, toute la production d'or sera acquise par cette dernière. La Banque supportera à l'avenir les frais d'assurance d'environ 3 sh. par once. Cet accord procurera à l'Union une augmentation de revenus d'environ £ 2 millions.

Le marché quoique animé de bonnes dispositions n'a pu échapper à la lourdeur générale; il s'est raffermi en fin de semaine sur des appréciations plus optimistes de la situation.

Parmi les nouvelles entreprises de l'extrême-ouest, **Western Reefs** se retrouve à 18 sh. D'après les indications fournies par le président à l'assemblée, les réserves de minerai au 31 mars ont été évaluées à 747.000 tonnes d'une teneur moyenne de 5,37 dwts sur 70 pouces, représentant une puissance de 375 pouces-dwts. Cette estimation qui ne s'applique qu'à la région du puits n° 1 est très encourageante. Jusqu'à présent, huit filons différents ont été exposés. La région entière comprise entre les puits n° 1 et 2 le long de la galerie 23 est généralement traversée par le filon.

La **Rand Leases** (située dans le centre-ouest, entre Durban et Consol. Main Reef) a broyé pendant le premier trimestre 502.000 tonnes qui ont produit 102.168 onces d'or fin. Sur le Main Reef, les développements atteignent 24.192 pieds dont 14.415 échantillonnés et 9.840 (68 0/0) payants, d'une teneur moyenne de 10 dwts sur 27 pouces. La capacité de l'usine de traitement a été portée à 175.000 tonnes par mois. Une augmentation jusqu'à 200.000 tonnes est envisagée. L'action se maintient à 2 11/16 environ.

Voici les principales fluctuations des titres cotés à Paris. **Randfontein** à 421, **West Rand** à 367, n'ont pas varié, **Durban** s'est repliée de 680 à 664, **Main Reef** a légèrement fléchi de 769 à 763, de même que **Langlaagte** de 116 à 114. **Crown Mines** s'est tassée de 2.830 à 2.818, **Robinson Deep** s'est légèrement raffermie de 626 à 628, **City Deep** est sans changement à 678, **Simmer & Jack** en léger repli à 242. **Rose Deep** a progressé de 430 à 438, **Knights** de 415 à 433. **East Rand** s'est alourdie de 489 à 476.

Parmi les mines de l'est, **New Kleinfontein** est revenue de 575 à 565, **Brakpan** de 202 à 198, **Areas** de 310 à 305, **Geduld** de 1.633 à 1.653, **East Geduld** de 2.345 à 2.280, **New State Areas** de 494 à 489, **West Springs** de 469 à 466, **Springs** de 309 à 306, **Sub Nigel** de 2.130 à 2.100. **Daggafontein** a fait exception à la règle en s'élevant de 459 à 474.

Les trusts ont tous abandonné un peu de terrain. **Central Mining** s'est tassée de 2.880 à 2.630 sur les résultats décevants de 1939.

Aux valeurs de diamants, **De Beers** a dû supporter quelques dégagements. **De Beers ord** a reculé de 1.503 à 1.475, **De Beers priv.** de 1.910 à 1.875. **Jagersfontein** est revenue de 139,50 à 135,50.

La production des **Mines d'or de Litcho**, pendant le premier trimestre de 1940, s'est élevée à 96 kg 700 contre 96 kg 519 pendant la période correspondante de 1939. L'action se tient à 240.

## A LONDRES

Les dispositions générales du marché, malgré le ralentissement des affaires, étaient restées assez satisfaisantes au début de la semaine. Les nouvelles contradictoires de Norvège et les craintes de complications en Méditerranée ont provoqué ensuite un tassement à peu près général.

Les précisions fournies le 26 avril par le chancelier de l'Echiquier au sujet de la limitation des dividendes, ont grandement atténué l'incertitude causée lors de la présentation du budget par des indications insuffisantes. La période « standard » d'avant-guerre, qui sera prise comme base, sera celle comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 1936 et le 30 juin 1939. Les arriérés dus aux actions privilégiées pourront être réglés. En ce qui concerne les actions privilégiées « participantes », le maximum que les

sociétés pourront leur attribuer sera le montant réparti pendant la période standard aux actions ordinaires, augmenté des droits de participation. Les répartitions d'actions de bonus seront soumises à l'approbation du Trésor, tandis que, d'après les déclarations antérieures du chancelier, toutes émissions d'actions gratuites devaient être interdites pendant la durée de la guerre.

Sitôt en possession de ces indications, le marché s'est occupé de reviser les cours dans les différents groupes. Il aura à poursuivre longtemps encore cette tâche de rajustement des valeurs à revenu variable, qui paraissent, en tout état de cause, condamnées à perdre en grande partie, pendant la durée des hostilités, leur attrait spéculatif.

Les fonds britanniques ont fait preuve de grande résistance. Les **Consolidés 2 1/2 0/0** se sont légèrement raffermis de 74 1/4 à 74 1/2, le **War Loan** s'est maintenu à 100 3/8. L'opinion prévaut dans la Cité que l'émission d'un nouvel emprunt de guerre ne saurait tarder. Le « **Financial Times** » observe que Sir John Simon disposait encore de quelque £ 100 millions, résidu de l'emprunt de £ 300 millions avant la présentation de son budget. Etant donné qu'il lui faudra emprunter d'une façon ou d'une autre au moins £ 100 millions par mois, il ne pourra guère attendre bien longtemps avant de faire appel à l'épargne.

Au groupe des fonds étrangers, les emprunts des pays méditerranéens ont particulièrement souffert des craintes de complications de ce côté. Les emprunts italiens et les grecs ont été pratiquement invendables.

Sir John Simon a déclaré mardi aux Communes que les stipulations relatives à la limitation des dividendes s'appliqueraient aux Compagnies de chemins de fer britanniques. Cette déclaration supprime certains doutes, mais en laisse subsister d'autres. Le **Great Western ord.** est revenu de 47 1/4 à 45. Son « standard » est favorable, la répartition ayant été de 4 0/0 pour 1937. Le **Midland ord.** est revenu de 23 1/4 à 21 1/4.

Les valeurs industrielles se sont montrées irrégulières. Les transactions ont été calmes et les achats du portefeuille très réduits, les opérateurs préférant attendre que les cours se soient adaptés aux conditions nouvelles.

Aux métallurgiques, **John Brown** est revenu de 33 sh. à 31 sh. 6 sur la crainte d'une diminution de dividende. **Vickers** a légèrement fléchi de 18 sh. à 17 sh. 9.

**Ford Motor** est résistante aux environs de 18 sh. La **Ford Motor** a cependant annoncé que le dividende déjà déclaré de 7 1/2 0/0 serait ramené à 6 0/0 en conformité de la limitation des dividendes introduite dans le budget.

Au groupe des entreprises de navigation, la **Peninsular & Oriental** est résistante à 21 sh. 6 ex-div. La Compagnie maintient au taux de 2 0/0 moins impôt le dividende intérimaire de ses actions défermé pour l'exercice au 30 septembre 1939. La **Royal Mail** maintient également à 5 0/0 sa répartition pour l'exercice 1939. Les négociations engagées entre le ministère de la Navigation et les Compagnies concernant l'utilisation des navires réquisitionnés n'étant pas terminées, le rapport et les comptes de la Compagnie n'ont pas encore pu être établis.

**L'Imperial Chemical** a peu varié de 31 sh. 7 1/2 à 31 sh. 4 1/2.

Aux rayonnées, **British Celanese** a fléchi de 6 sh. 10 1/2 à 6 sh. 4 1/2, **Courtaulds** de 38 sh. à 37 sh. 9.

**L'United Molasses** est très soutenue à 26 sh. 6. Le président a déclaré à l'assemblée que les résultats obtenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier permettent de prévoir que le bénéfice de l'exercice en cours assurera facilement le dividende de 22 1/2 0/0 aux actions ordinaires.

Au groupe des textiles, **Lancashire Cotton** a reculé de 21 sh. 9 à 19 sh. 3, **Coats** de 28 sh. 3 à 27 sh. 3.

Les valeurs de pétrole ont été très agitées. Elles ne semblent pas cependant devoir souffrir particulièrement de la limitation des dividendes. Les bénéfices, dans l'ensemble, ont commencé à fléchir depuis 1937 et les sociétés ont réduit progressivement leurs dividendes, de sorte que sur la base des dernières répartitions, les rendements sont assez élevés. **L'Anglo Iranian** est revenue de 55 sh. à 53 sh. 9, **Royal** de 28 3/4 à 26 3/4, **Shell** de 3 13/16 à 3 11/16.

Les rhodésiennes ont été délaissées. **Rhokana** a fléchi de 10 1/8 à 9 15/10, **Roan Antelope** de 19 sh. à 14 sh. 9, **N'Changa** est restée à 11 13/32.

Le **Rio** s'est alourdi de 14 à 13.

Les valeurs de caoutchouc ont été négligées malgré la meilleure tendance de la matière. La **Gula** se retrouve à 18 sh. 6, **Sennah** à 21 sh. 3, **Rubber Trust** à 28 sh. 6.

## INTERNATIONAL NICKEL

Le président, M. Stanley, a déclaré à l'assemblée tenue à Toronto, que la Société, en tant que productrice de métaux (nickel, cuivre, platine), avait été placée sous le contrôle du gouvernement britannique. Elle est autorisée par les gouvernements canadien et britannique, à couvrir ses besoins et livrer à d'autres marchés en tenant compte des demandes des alliés et des Etats-Unis.

Le cuivre fourni au ministère britannique de l'Approvisionnement a été vendu à un prix correspondant à celui pratiqué au Metal Exchange avant la guerre.

Les ventes de nickel de l'exercice se sont élevées à 210.194.135 livres poids dont 101.200.000 aux Etats-Unis; les ventes de cuivre à 324.850.921 livres contre 292.129.727 en 1938. Les ventes de platine ont été de 240.778 onces contre 193.195.

Le fléchissement de \$ 13.452.158 du bénéfice net est imputable à la baisse du prix du cuivre et du platine et aux impôts.

## A NEW-YORK

Les affaires ont été encore plus calmes cette semaine que précédemment, la moyenne des transactions n'ayant guère dépassé 650.000 titres par séance. Les nouvelles contradictoires et préoccupantes d'Europe ont incité le marché à une grande réserve et ont été cause d'irrégularité, cependant les réalisations n'ont pas provoqué de déplacements de cours importants. L'impression d'une détente, tout au moins d'un répit en Méditerranée après la réception de l'ambassadeur des Etats-Unis par M. Mussolini et le comte Ciano, et les conversations de l'ambassadeur italien à Washington avec le président Roosevelt et M. Sumner Welles a provoqué jeudi un raffermissement général. L'emprunt italien 7 0/0 a regagné 4 points dans la journée à 52 1/2.

Les avis encourageants concernant l'activité économique du pays justifieraient d'ailleurs une reprise du marché, si l'incertitude politique ne s'y opposait pas.

D'après l'Iron Age, l'activité des aciéries au milieu de la semaine était de 63 0/0 contre 62 0/0 la semaine dernière. Les ventes sont supérieures à celles de mars.

La **Steel Corporation** a réalisé pendant le trimestre au 31 mars un bénéfice net de \$ 17.110.000 contre \$ 28.830.000 pendant le quatrième trimestre de 1939 et \$ 660.000 seulement pendant le premier trimestre de la même année. Le bénéfice du 1<sup>er</sup> trimestre de 1940 représente \$ 1,24 par action ordinaire contre \$ 0,18. Le président signale que les livraisons d'acier pour le premier trimestre se sont accrues dans la proportion de 25 0/0 par rapport à la période correspondante de l'année dernière; mais sont supérieures de 26 0/0 à celles du dernier trimestre de 1939. L'action **Steel** est revenue de 61 3/4 à 59 3/4. La **Bethlehem Steel Corp.** a déclaré la semaine dernière un dividende trimestriel de \$ 1,25 contre 1 en janvier. Le bénéfice s'est élevé à \$ 10.891.000 contre \$ 2.409.000 pour le premier trimestre de 1939, soit \$ 3,02 par action contre \$ 0,17. Les commandes en carnet au 31 mars atteignaient \$ 255.802.000 contre \$ 287.002.000 à fin 1939 et \$ 192.041.000 à fin mars 1939. L'action a fléchi de 83 7/8 à 83 1/4.

Les valeurs d'automobiles et de moteurs ont été irrégulières. Les ventes du premier trimestre de la **General Motors** se sont élevées à \$ 458.150.000 contre \$ 367.768.000. Le bénéfice net est de \$ 64.733.000 contre \$ 50.883.000, soit \$ 1,50 contre \$ 1,18 par action. Les ventes d'outre-mer sont en baisse de 22 0/0 sur celles du trimestre correspondant de 1939.

L'action a légèrement progressé de 53 1/4 à 54 1/8.

**Chrysler** a fléchi de 87 7/8 à 87.

Les valeurs d'aviation ont été plus calmes. **North American Aviation** se représente à 22 7/8 contre 23 1/2, **United Aircraft** à 48 1/2 contre 49 1/2, **Curtiss-Wright** à 11 contre 10 5/8.

**General Electric** s'est affaiblie de 37 1/2 à 36 1/2, **Consolidated Edison** se retrouve sans changement à 31 3/4.

**L'International Paper** s'est légèrement raffermie de 19 5/8 à 20.

Au groupe des produits chimiques, **Allied Chemical** est sans changement à 179, **Du Pont de Nemours** est revenue de 187 5/8 à 187 1/4.

Les chemins de fer ont été délaissés. Les recettes totales de 133 Compagnies se sont élevées en mars à \$ 327.101.000, en augmentation de \$ 11.920.000 sur février. Le bénéfice d'exploitation est en augmentation de \$ 36.730.000, **New-York Central** est passé de 16 1/8 à 15 1/2, **l'Union Pacific** de 95 3/4 à 95 3/8, **Atchison** de 22 à 21 7/8.

Parmi les valeurs de services publics, **l'American**

Tel & Tel s'est améliorée de 172 3/4 à 173 3/8, Colombia Gas se maintient aux environs de 6 1/4.

Le bénéfice du premier trimestre de 1940 de Montgomery Ward est de \$ 15 millions contre \$ 4 millions 423.000, soit \$ 0,89 contre 0,78 par action. La direction escompte qu'en avril les ventes seront supérieures de 14 0/0 à celles d'avril 1939. Un dividende de \$ 0,50 par action, sans changement, a été déclaré. L'action s'est tassée de 51 7/8 à 46 5/8. Sears-Roebuck a fléchi de 86 à 85 3/8.

Aux pétroles, la Standard Oil of New Jersey n'a pas varié à 42 5/8. Cette Société annonce un dividende trimestriel de \$ 0,50 sans changement, plus un dividende supplémentaire de même montant.

Aux cuprifères, l'Anaconda est à 29 1/4, Kennecott à 34 5/8.

**Indices de Dow Jones**

	Industr.	Ch. de fer	Serv. publ.
25 avril.....	148,56	30,97	24,76
2 mai.....	147,76	30,66	24,92

**MONTREAL ET TORONTO**

La huitaine a été marquée, sur les marchés canadiens, par une baisse générale, qui a affecté principalement les valeurs de matières premières. Nombre de valeurs industrielles ont également suivi le mouvement de repli. Seules ont été épargnées les titres de services publics, les actions de mines d'or, les valeurs de papier et quelques titres métallurgiques.

Sans doute faut-il chercher l'explication de la baisse des valeurs de métaux communs dans le fait que toute leur production de cuivre, de plomb et de zinc a été vendue par contrat au gouvernement britannique dès le mois de septembre dernier, et ce au cours de ce moment-là, et même quelque peu au-dessous. Depuis, les cours sur les marchés libres ont monté, le dollar canadien, monnaie en laquelle sont naturellement payés les métaux achetés par le gouvernement de Londres, a perdu 15 0/0, tandis que le prix de revient au Canada manifeste quelque tendance à s'accroître. Cette situation a pesé d'un poids particulier sur les valeurs canadiennes de métaux ces jours derniers, au point de ramener la Consolidated Mining de 44 à 39 3/4, Noranda de 70 à 66 et l'International Nickel de 42 à 39. A New-York, ce dernier titre clôture à 29.

On a noté également une sensible baisse des valeurs de pétrole, l'Imperial Oil descendant, dans la huitaine, de 15 3/8 à 12 5/8, suivie de l'International Petroleum de 21 1/2 à 20 1/4.

Les affaires de brasserie ont aussi souffert de l'ambiance, le Canada Malting revenant de 38 1/4 à 37 et la National Breweries de 35 à 33 1/4.

Par contre, les affaires de papier bénéficient de la suppression de la concurrence norvégienne sur le marché des Etats-Unis, où les différentes catégories de papier présentent déjà des hausses sensibles. Les actions des grandes fabriques de papier font montre ainsi d'une fermeté caractérisée et qui, sans doute, serait encore plus marquée, n'était l'ambiance générale défavorable de la Bourse. Abitibi s'élève au-dessus des cours nominaux auxquels elle était tombée et cote en dernier lieu 2 1/2. Price Brothers termine à 22 et Consolidated Paper à 7 3/4.

**Chronique de Bruxelles**

Le 27 avril 1940.

La crise ministérielle belge n'a eu de nette influence ni sur la Bourse ni sur les changes. Elle a été rapidement dénouée; le roi a rappelé les députés à l'ordre en leur faisant remarquer que, dans les circonstances tragiques que nous traversons, le moment était mal choisi de faire de « l'électoralisme » et du byzantinisme. Espérons qu'ils comprendront, s'ils ne veulent pas discréditer le parlementarisme à tout jamais.

Quant aux affaires boursières, elles sont radicalement nulles; la plupart des cours sont nominaux; il n'y a pas d'acheteurs.

Le ministre des Finances prépare une nouvelle vague d'assaut de un milliard contre les contribuables: tous n'en mourront pas, mais tous, indistinctement seront frappés. Le responsable principal de cette décision est l'Allemagne. C'est elle, en effet, qui oblige la Belgique à maintenir 700.000 hommes sous les armes, donc coût 10 milliards.

Siderurgica Belgo-Mineira 520: le dividende sera probablement maintenu à 12 0/0; comme 6 0/0 ou 15 fr. ont été payés le 4 avril, le solde de juillet serait également de 15 fr. On sait que le nominal des actions est de 250 fr. Depuis sa création, cette entreprise a largement récompensé ceux qui ont placé leur confiance en elle. Les nouvelles installations de Monlevade sont maintenant en pleine marche. Les usines marchent à 100 pour 100 de leur puissance. Port of Para: le gouvernement brésilien vient de retirer sa concession à la Société et exige un remboursement de 354.000 contos de reis. Le capital de cette Société était de 32 1/2 millions de dollars et les obligations s'élevaient à plus de 5 millions de L. S. Presque la totalité a été émise en Angleterre, en France et en Belgique: c'est une perte complète.

Voici les dividendes annoncés pour les filiales de la Financière des Colonies: Soengoei 747: 2 florins contre 2 1/2; Asahan 85: 20 cents contre 25; Batan Gara 410: 1.50 flor. contre 1.75; Mopoli 595:

2.50 flor. maintenus; Huileries de Deli 4.300: 15 flor. maintenus; Huileries de Sumatra 162 et 422: 8 et 9 fr. 15 net contre 10 et 18,28; la Financière des Colonies 114 réduira son dividende de 7 fr. 50 net à 6 fr. Ecrèmeuses Mélotte 585: le dividende sera de 30 fr. net; Charbonnages d'Amercœur 3.980: le dividende passe de 250 fr. à 300 fr. net. Filatures et Tissages Réunis, probablement liquidation anticipée; Crédit Général du Congo 256: le solde créditeur de 3.187.000 fr. va aux amortissements et réserves; Traktion et Electricité 820: le dividende sera probablement ramené de 70 à 45 fr.; Centrales Electriques de l'Entre Sambre et Meuse 642: même dividende de 50 fr. net; Electricité de la Campine 642 et 1.560: les dividendes descendent à 39,50 et 96,85 contre 41,85 et 110,40; Luxembourgeoise d'Electricité 687, 537 et 1.860: répartition 50, 35 et 118,10 contre 55, 40 et 147,60. On voit par cette liste qu'en général les Sociétés d'électricité déclinent, non pas que les bénéfices diminuent, mais parce que l'Etat tend à s'approprier de plus en plus une part léonine. Constructions Electriques de Belgique 116: cette Société, qui n'a plus rien réparti depuis 1930, va distribuer 6 fr. net. Charbonnages des Chevalières et de la Grande Machine à feu 224: le bénéfice de 955.000 fr. sert à amortir les pertes antérieures: Auxilacs 840 et 1.900, probablement mêmes dividendes, soit 37,90 et 76,05; Compagnie Maritime Belge 780: le bénéfice net s'élève à 33 millions contre 22; le dividende monte de 41 à 60 fr. net; Charbonnages de Bonne-Espérance et Batterie 2.710 payent un solde de 100 fr., après un acompte de 100 fr.; Compagnie des Eaux d'Utrecht 1.280 maintient son dividende à 100 fr. net; Elakat 275 distribuera un dividende cette année. Hadir 2.930: le dividende est fixé à 240 fr. lux. Un acompte de 150 fr. lux ayant été payé le 12 février, il reste un solde de 90 fr. lux, qui sera réglé le 1<sup>er</sup> mai, le fr. lux. vaut 1.20 fr. b. Crédit Foncier d'Extrême-Orient 186 et 3.800: le solde bénéficiaire est de 5.832.000 fr., qui permet de répartir des dividendes bruts de 17,45 et 198,27. On voit que malgré les événements de Chine, cette affaire réussit encore à produire de beaux bilans.

**Informations**

**DETTE BRÉSILIENNE.** — Voici quels sont les coupons détachés à ce jour sur les différents emprunts brésiliens depuis la reprise du service de la Dette:

	Coupons		
	N°	Echéance	Montant
4 1/2 0/0 1888.....	100	1-4-38	7 sh. 2.4
4 1/2 0/0 1889.....	97	1-4-38	6 sh. 4.8
Funding 5 0/0 1898..		1-1-38	2 sh. 6
4 0/0 1910.....	56	1-4-38	6 sh. 4.8
5 0/0 1913.....	50	1-4-38	1 sh. 7.2
6 1/2 0/0 1927.....	21	15-4-38	16 sh. 3
5 0/0 1931 à 20 ans en £	13	1-4-38	5 sh.
— — 40 ans —	19	1-4-38	5 sh.
— — 20 ans en fr.		1-4-38	3 fr. 125
— — 40 ans —		1-4-38	3 fr. 125

Tous ces coupons supportent l'impôt de 36 0/0.

**BANQUE D'ETAT DU MAROC.** — Les bénéfices nets de l'exercice 1939 ressortent à 24.700.013 fr. contre 22.517.995 fr. Report antérieur compris, le bénéfice disponible s'élève à 25.725.935 fr. au lieu de 23.678.721 fr. A l'assemblée convoquée pour le 20 mai, il sera proposé d'élever le dividende de 180 fr. à 200 francs.

**MESSAGERIES FLUVIALES DE COCHINCHINE.** — Les comptes de l'exercice 1939 se soldent par un bénéfice net de 3.939.303 fr. contre 2.791.746 fr. en 1938. Le Conseil proposera de majorer légèrement le dividende des actions, qui passera de 15 à 17 fr. 50 et d'élever le dividende des parts de 31 fr. 25 à 53 fr. 88 brut. Il a convoqué une assemblée extraordinaire à laquelle il demandera l'autorisation de porter le capital de 10 à 25 millions, par l'émission de 100.000 actions qui seront offertes aux actionnaires au prix de 105 fr., dont 30 fr. seulement payables à la souscription. Cette assemblée n'ayant pu réunir le quorum le 26 avril, elle est convoquée de nouveau à Saïgon pour le 22 mai, c'est-à-dire pour le même jour que l'assemblée ordinaire.

On sait que des dissensions se sont produites, il y a quelques années, au sein du Conseil. Certains administrateurs demandaient la dissolution de la Société; ils faisaient valoir que la liquidation de la Saïgonnaise de Transports lui avait fait perdre sa raison d'être primitive et que le défaut d'engorgement de ses ressources ne lui permettait pas la création des services d'études très développés qui sont nécessaires à une holding. Ces administrateurs ont été évincés, car ils ne possédaient pas la majorité. L'émission projetée d'actions non libérées, qui seront en réalité des actions de contrôle, permettra aux administrateurs actuels de renforcer leurs pouvoirs, et de se dessaisir plus facilement de leurs titres anciens dans l'hypothèse d'un mouvement de hausse.

**SALINES DE DJIBOUTI.** — Le bénéfice net de l'exercice 1939 s'élève à 18.041.324 fr. contre 11 millions 482.823 fr. Le Conseil proposera de limiter le dividende à 15 fr., ce qui absorbera seulement 5.250.000 fr. et laissera ainsi disponible 10 millions pour la création d'une réserve spéciale, qu'une assemblée extraordinaire convoquée pour le 17 mai sera appelée à incorporer au capital. De 35 millions, le capital sera porté à 45 millions par la création de 100.000 actions de 100 fr. qui seront distribuées gratuitement, jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1940, aux

actionnaires à raison de deux nouvelles pour sept anciennes.

**MAISON OLIDA.** — L'assemblée du 29 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1939 se soldant, après 5.193.562 fr. d'amortissements, par un bénéfice de 9.985.407 fr., formant avec le report antérieur un total disponible de 14.743.275 fr. Elle a porté le dividende de 120 fr. à 125 fr. par action et de 432 fr. à 456 fr. par part. Le solde du dividende des actions ainsi que le dividende des parts est payable depuis le 30 avril à raison de 55 fr. 27 et 306 fr. 20 respectivement par titre au porteur. Ces résultats, légèrement supérieurs aux précédents, correspondent à un accroissement du chiffre d'affaires en regard d'un tonnage stationnaire. Les huit premiers mois de l'exercice écoulé ont été très satisfaisants; depuis le début des hostilités, la marge bénéficiaire a diminué en raison du contrôle des prix qui ne permet pas toujours d'incorporer en temps voulu, aux prix de vente, les hausses correspondant à celles des matières premières.

**NESTLE AND ANGLO SWISS HOLDING Cy.** — L'assemblée du 27 avril a approuvé les comptes de 1939 dont nous avons indiqué l'essentiel dans notre numéro du 14 avril et voté le dividende annoncé de 10 fr. suisses. Ce dividende est payable depuis le 1<sup>er</sup> mai à raison de 9,40 francs suisses, de même que celui des actions Unilac attaché aux actions Nestlé, dont le montant ressort à 2 dollars 25.

Le rapport souligne les heureuses conséquences de la décision du Conseil de transférer une partie des participations et de la direction générale aux Etats-Unis où les entreprises du groupe bénéficient d'une grande liberté d'action, alors qu'en Europe le champ de leur activité est de plus en plus réduit du fait des restrictions financières, monétaires et tarifaires. « On ne saurait d'ailleurs affirmer, note le Conseil, que la situation favorable dans laquelle la Société se trouvait au début de la guerre, pourra être maintenue ou améliorée. Cependant, l'avenir peut être envisagée avec une certaine confiance: les capitaux sont investis dans des emplois liquides ou facilement réalisables et les réserves créées dans le passé couvrent dans une proportion suffisante la valeur des établissements et installations. »

**ETABLISSEMENTS GROS, VAUTHERET ET LAFORGE.** — L'assemblée ordinaire est convoquée pour le 18 mai. Les comptes de l'exercice 1939 qui lui seront soumis se soldent, après affectation de 676.755 fr. aux amortissements, par un bénéfice net de 2.063.414 fr. contre 1.921.698 fr. Après dotation de la réserve légale, il reste un solde de 1 million 960.244 fr. qui sera affecté à la provision pour reconstitution du capital réduit — de 20 à 4 millions — en 1934. Sur cette provision, ainsi élevée à 2.251.004 fr., une assemblée extraordinaire convoquée aussi pour le 18 mai, sera appelée à prélever 2 millions pour porter le capital de 6 à 8 millions par élévation, de 150 fr. à 200 fr., de la valeur nominale de chaque titre, et 200.000 fr. pour effectuer un remboursement en espèces de 5 fr. par action.

Déjà, rappelons-le, l'assemblée extraordinaire du 14 décembre 1939 a décidé, d'une part de porter le capital de 4 à 6 millions par prélèvement sur cette même provision pour reconstitution du capital, le pair ayant été relevé de 100 à 150 fr., d'autre part de procéder à un remboursement de capital de 10 fr. par titre, qui n'a pas encore été réalisé.

Les deux remboursements, d'ensemble 15 fr., seront effectués le 1<sup>er</sup> juin, net d'impôts pour les titres nominatifs, et sous déduction de la taxe de transmission pour les titres au porteur.

**Assemblées et Bilans**

**Crédit Foncier de France**

L'assemblée du Crédit Foncier, tenue le 30 avril, a approuvé les comptes de l'exercice 1939, qui se soldent par un bénéfice de 109 millions 387.937 fr., contre 145.318.863 fr. en 1938. Le dividende a été ramené de 185 fr. brut à 140 fr. L'assemblée a également voté une incorporation de réserves au capital. Il sera attribué une action nouvelle pour trois anciennes. L'impôt est supporté par la Société; aussi les personnes physiques recevront-elles une soulte en espèces de 8 fr. 20 par action ancienne.

Un acompte de 60 fr. brut ayant été distribué en janvier, le solde de 80 fr. est payable depuis le 1<sup>er</sup> mai. Pour les personnes physiques (soulte comprise), il s'élève à 74 fr. 15 net, pour les personnes morales à 58 fr. 13.

Voici la comparaison des comptes des deux derniers exercices:

PASSIF:	BILAN AU 31 DECEMBRE	
	1938	1939
Capital .....	Fr. 375.000.000	375.000.000
Primes d'émission...	227.400.000	227.400.000
Provis. et réserves...	1.499.638.142 57	1.619.816.060 93
Comptes courants...	324.784.579 68	324.424.811 53
Correspondants .....	114.987.522 85	147.363.509 52
Sous-Comptoir des Entrepreneurs .....	11.596.534 01	11.520.113 24
Banque Hyp. France	46.228.729 04	49.341.783 69
Vers. diff. sur prêts.	560.296.380 84	614.088.704 81
Avance de l'Etat (conv. 3 déc. 1936).	2.219.760.247 48	2.623.313.328 08

Avance de l'Etat :		
Crédit à réaliser..	750.748.800 56	300.539.058 27
Oblig. foncières....	5.416.157.294 04	5.340.122.145 43
— communales....	9.969.838 976 99	9.903.350.639 41
— maritimes.....	239.040.643 99	233.352.364 58
Bons à lots.....	107.234.916 11	109.347.983 06
Oblig. à remb., inté- rêts échus.....	129.103.115 85	234.503.987 12
Semestres d'annuités reçus par anticip.	10.378.245 83	8.921.453 01
Intérêts d u s, non échus .....	304.794.712 18	309.188.120 44
Divers .....	489.918.341 12	514.337.485 42
Bénéf. de l'exercice.	194.554.873 41	160.577.398 50
Report antérieur....	1.662.479 04	1.902.399 36
Fr.	22.993.124.535 68	23.108.442.346 45

ACTIF :		
Espèces .....	Fr. 75.310.097 85	55.646.490 80
Effets et valeurs div.	789.595.552 66	755.725.037 32
Trésor public.....	88.928.018 39	98.109.250 20
Avances sur titres...	43.270.455 54	42.628.755 92
Correspondants .....	181.403.577 47	182.302.015 73
Avance non encore utilisée de l'Etat..	750.748.800 65	300.539.058 27
Emprunteurs :		
Prêts fonciers.....	6.569.129.416 01	6.723.500.439 02
Prêts communaux.	13.243.900.503 24	13.656.531.543 97
Prêts maritimes...	303.960.907 01	283.223.517 16
Prêts par capital et réserves .....	195.321.902 04	191.310.427 86
Semestres d'annui- tés échus.....	246.653.497 99	313.545.985 21
Fr.	20.558.966.226 29	21.168.111.913 22

Immeubl. acquis par expropriation .....	75.958.539 59	66.171.435 14
Immeuble social.....	30.121.709 25	29.890.709 25
Intérêts acquis non échus .....	289.693.785 72	290.538.352 38
Divers .....	59.891.762 36	67.538.866 40
Frais généraux.....	49.236.009 91	51.189.961 32
Fr.	22.993.124.535 68	23.108.442.346 45

COMPTE DE PROFITS ET PERTES		
Prêts fonciers....Fr.	69.776.880 03	69.377.979 41
— communaux....	105.873.592 97	105.968.519 53
— maritimes.....	1.896.755 60	1.909.720 29
Produits divers.....	163.457.291 51	176.043.682 29
Total.....Fr.	341.004.520 01	353.299.901 52
A déduire :		
Provis. pr amortis. des emprunts....	52.232.329 »	50.943.950 56
Amortissem. divers	74.947.789 74	125.490.301 40
Imp., retraites, etc.	19.269.527 86	16.287.751 06
Frais généraux....	49.236.009 91	51.189.961 32
Fr.	195.685.656 51	243.911.964 34

Bénéf. de l'exercice.	145.318.863 50	109.387.937 18
Report antérieur....	1.662.479 04	1.902.399 36
Total disponible..Fr.	146.981.342 54	111.290.336 54
Ces bénéfices ont été répartis comme suit :		
Réserve obligat..Fr.	6.328.443 18	4.531.896 86
Dividende .....	138.750.000 »	105.000.000 »
Report à nouveau...	1.902.399 36	1.758.939 68
Fr.	146.981.342 54	111.290.336 54

Du début de l'exercice à l'ouverture des hostilités, les opérations du Crédit Foncier se sont développées de façon satisfaisante. La progression des demandes de prêts fonciers, pour les huit premiers mois de l'année, était de l'ordre de 48 0/0 en nombre et de 43 0/0 en capital sur les demandes de la même période de 1938. C'était la conséquence d'une reprise marquée de la construction immobilière : construction privée bien plus que construction de rapport puisque le maintien de la loi sur les loyers rendait difficiles les investissements de cette nature.

Dans le domaine des travaux publics, la situation était plus complexe. Les règles instituées en matière de prêts aux collectivités ont rendu difficile l'exécution du programme de grands travaux. Une certaine liberté restituée par le décret d'avril n'a pas eu d'utiles répercussions puisque, le Crédit Foncier ne pouvant émettre depuis 1934 d'obligations communales, il a dû se borner à accueillir les demandes dans les limites des disponibilités de sa trésorerie.

L'an dernier, le Conseil espérait beaucoup des prêts maritimes. Le rapport ne cache pas sa désillusion en soulignant que les demandes ont été inférieures à celles de 1938.

Au total cependant, l'évolution de la situation était favorable quand, brusquement, du fait de la guerre, le Crédit Foncier dut suspendre provisoirement toutes ses opérations de prêts.

Le Gouvernement ayant évité un moratoire, le solde des comptes de dépôts n'a fléchi que de 42 millions en deux mois de guerre et, au 31 décembre, il s'élevait à 324 millions, chiffre égal à celui qui figure au bilan de 1938.

Mais la loi sur les loyers est intervenue, annihilant les possibilités de reprise des opérations, puisque les statuts obligent à ne prêter que sur des propriétés d'un revenu durable et certain d'un montant au moins égal à l'annuité du prêt. La législation des loyers étant réglée, le Cré-

dit Foncier a repris l'étude des demandes déposées avant la mobilisation, cependant qu'en matière de dette hypothécaire, il prenait une attitude très conciliante qui lui a permis de régler à l'amiable tous les cas litigieux.

Cependant, le montant des semestres impayés sur les prêts fonciers s'est accru et des retards ont été constatés dans le remboursement des prêts communaux.

C'en est assez pour interdire au Crédit Foncier d'accueillir de nouvelles demandes de prêts et pour l'obliger, devant l'insuffisance des rentrées sur les échéances des prêts, à se borner à réaliser les demandes antérieures à la guerre.

Au reste, voici comment a évolué la situation au cours des trois dernières années. On tiendra compte des remarques que nous venons de faire sur les deux périodes distinctes de 1939 pour apprécier les résultats de l'année :

	1937	1938	1939
Prêts hypoth.	484.741.209	621.751.162	447.278.099
Prêts commun.	1.640.378.605	983.919.428	830.431.895
Prêts maritim.	331.000	94.710.139	6.490.000
Prêts de l'exerc.	2.125.450.314	1.700.380.729	1.284.199.994
Remb. anticipé	237.607.313	273.037.178	182.100.043

Excéd. des prêts nouveaux. Fr. 1.887.843.500 1.427.343.551 1.102.099 951

En tenant compte non seulement des remboursements anticipés mais encore des amortissements normaux, le solde net des prêts fonciers, maritimes et communaux ressort à 20.854 millions au 31 décembre 1939, contre 20.312 millions au 31 décembre 1938, soit une augmentation de 542 millions.

Les nouveaux prêts ont été imputés, à concurrence de 191 millions de fr., sur les fonds propres du Crédit Foncier ou sur les fonds provenant de ses obligations, et pour le surplus, sur le montant disponible de l'avance du Trésor.

Par suite, sur l'avance de 3 milliards faite par l'Etat par la convention de 1936, il ne reste plus que 300 millions inutilisés, contre 750 millions l'an dernier.

Sans tenir compte des prêts effectués au moyen des fonds propres au Crédit Foncier et des avances de l'Etat, l'ensemble des prêts fonciers, maritimes et communaux s'élève à 17.123 millions, en augmentation de 203 millions sur l'an dernier, avec, en contre-partie, 15.477 millions d'obligations, déduction faite des primes à amortir. L'excédent des prêts atteint 2.446 millions, au lieu de 2.103 millions. L'amélioration constatée l'an dernier dans les arriérés des annuités en retard se transforme, du fait de la guerre, — nous le signalions plus haut, — en une aggravation sensible : 313 millions contre 246 millions. Pour les prêts fonciers, augmentation de 86 millions, au lieu d'une diminution de 20 millions ; pour les prêts communaux, au contraire, par suite de l'intervention de l'Etat, l'arriéré est en diminution de 23.860.000 fr.

La valeur des immeubles est portée, au bilan, pour 66 millions contre 76 millions, représentés par 128 immeubles contre 141, bien qu'en cours d'année il ait été acquis, par voie d'expropriation, 14 immeubles nouveaux.

Si le Conseil a jugé prudent de renforcer les provisions en vue de se couvrir le plus possible à une époque où des difficultés peuvent s'amorceler et de ne distribuer qu'un faible dividende, il conserve la faculté de disposer de ressources spéciales comme les primes sur augmentation de capital.

Le Crédit Foncier se doit de renforcer son crédit et de ne pas distraire de son actif des sommes dont il pourrait avoir besoin pour le développement ultérieur de ses prêts mais il doit aussi, par ses statuts, maintenir le montant du capital nominal de ses actions au moins dans la proportion du cinquantième du capital réalisé par l'émission des obligations en circulation.

Il avait été autorisé à porter son capital à 500 millions. Il en usera donc en incorporant 125 millions de primes d'émission au capital et distribuera une action gratuite pour trois anciennes.

De ce fait, il mettra son capital en harmonie avec l'importance de son activité et pourra, si le besoin s'en fait sentir, émettre de nouveaux emprunts obligataires.

Le Conseil a estimé que cette opération, destinée à renforcer le crédit de la Société, ne devait pas être, pour les actionnaires, l'occasion d'un débours. Les impôts afférents à l'opération, nous l'avons signalé au début de cette étude, seront à la charge de la Société.

La guerre a pour conséquence de mettre en sommeil l'activité du Crédit Foncier. Il doit redouter, plus les hostilités se prolongeront, l'accroissement de la proportion des semestrialités

arriérées par rapport à celles à recouvrer. Cette carence de débiteurs hypothécaires ne serait redoutable que si le recouvrement des annuités communales laissait à désirer. Cela n'est pas à craindre pour le moment. D'ailleurs, la politique très prudente suivie depuis toujours et le renforcement des réserves (50 millions de plus cette année sont portés aux amortissements) permettront au Crédit Foncier de traverser sans faiblesse cette période difficile. C'est pourquoi, en dépit des circonstances et de la diminution du dividende, le titre se maintient sans difficulté aux environs de 3.200.

## Nouvelles

### LOTÉRIE NATIONALE

Le tirage de la neuvième tranche de la Loterie Nationale de 1940 se fera à Paris, le 5 mai.

### DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE

#### ÉMISSION :

La Compagnie Générale de Radiologie procède à la création de 28.000 actions de 175 fr., dites B, jouissance 30 juin 1940, sur lesquelles 4.000, émises au pair, à libérer d'un quart à la souscription et des trois autres quarts le 30 juin, sont réservées aux actionnaires, à raison de deux actions nouvelles pour 21 anciennes à titre irréductible. En outre, souscription à titre réductible. Les souscriptions sont reçues jusqu'au 3 juin à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, à la Banque Transatlantique et à la Société Générale, contre remise du coupon 19. En conséquence, jusqu'au 14 mai, négociations sous deux rubriques : action droit, coupon 19 attaché ; actions ex-droit, ex-coupon 19. Négociations du droit jusqu'au 28 mai.

NOTA. — L'assemblée extraordinaire du 15 avril a décidé : la réduction du capital à 7.250.000 fr. par l'abaissement de 250 à 175 fr. du nominal des 42.000 actions anciennes qui deviennent des actions A n'ayant plus droit au premier dividende annuel de 5 0/0. Le report du capital à 12.250.000 fr. par la création des 28.000 actions B ci-dessus, ayant droit à un premier dividende de 5 0/0.

#### DISTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES :

La Société des Forges et Ateliers de Constructions Electriques de Jeumont a décidé de porter son capital à 108.062.500 fr. par la création de 112.250 actions nouvelles de 250 fr., jouissance septembre 1939, libérées par prélèvement sur les réserves et attribuées gratuitement : 80.000 actions, à raison d'une nouvelle pour 4 actions anciennes ; 32.250 actions, à raison de 3 actions nouvelles pour 4 parts (indépendamment pour les porteurs des parts d'un droit à une soule de 11 fr. 835 par part payable en même temps que le dividende). Les demandes sont reçues à Paris, à la Banque Parisienne pour l'Industrie, Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, Banque de Paris et des Pays-Bas et à la Banque de l'Union Parisienne, contre remise du coupon 21 (actions) et du coupon 20 (parts), ou d'un Bon de droit délivré sur estampillage des certificats nominatifs d'actions ou de parts. L'impôt cédulaire est à la charge des attributaires ; il sera retenu sur le dividende de l'exercice clos au 31 août 1939, mis en paiement le 1<sup>er</sup> mai. Le droit se négociera impôt payé. Jusqu'au 3 mai, les actions et les parts se négocieront sous deux rubriques : actions droit, coupon 21 attaché ; actions ex-droit, ex-coupon 21 ; parts droit, coupon 20 attaché ; parts ex-droit, ex-coupon 20. Négociations des deux droits jusqu'au 31 mai. Les actionnaires qui demanderont postérieurement au 30 septembre des titres nominatifs auront à rembourser la taxe de transmission.

### JETONS DE PRESENCE

Noms des Sociétés	Dates	Jetons	Objet
Vinic de Champagne, ac.	15-5	1 fr.	Approb. des comptes et incorp. des réserves.
Vinic de Champagne, p.	15-5	1 fr.	Incorp. de réserves.
Chem. de Fer Tunisien	22-5	3 fr.	Approb. des comptes.
Caoutch. de l'Indochine	24-5	1 fr.	Approb. des comptes.
Trifail.....	27-5	0 fr 50	Approb. des comptes.

### COTE DES CHANGES

Unité	Cours extrêmes au 3 mai
fr. et cent	
A Paris :	
Londres...Fr. pour	1 liv. st. .... 176 50 à 176 75
New York ...	100 dollars .... 4.370 .. à 4.390 ..
Belgique ....	100 beigas .... 734 .. à 740 ..
Canada .....	100 dollars .... .. à ..
Danemark ...	100 couron. .... .. à ..
Hollande ...	100 florins .... 2.322 .. à 2.336 ..
Norvège ....	100 couron. .... .. à ..
Suède .....	100 couron. .... .. à ..
Suisse .....	100 francs .... 981 .. à 989 ..

Table of exchange rates for various cities including London, Paris, Berlin, Amsterdam, etc., with columns for 'Usance', 'Pair théorique', and '29 avril'.

Bilans

Banque de France

Situation hebdomadaire du 18 au 25 Avril 1940

Balance sheet table for Banque de France showing active and passive assets and liabilities.

Table titled 'Passif' showing liabilities and circulation figures.

Table titled 'COUVERTURE DES ENGAGEMENTS' showing coverage of commitments.

Coupons

ECHÉANCE D'AVRIL

FONDS D'ETATS

Table of state funds and bonds with columns for denomination, date, and value.

BANQUES

Table of bank shares and deposits.

FORGES - MINES

Table of shares in ironworks and mines.

EAUX - GAZ - ELECTRICITE

Table of shares in water, gas, and electricity companies.

Table of various stocks and shares.

TRANSPORTS

Table of transport-related stocks.

VALEURS DIVERSES

Table of miscellaneous values and shares.

ECHÉANCE DE MAI

FONDS D'ETATS ETRANGERS

Table of foreign state funds.

Le Directeur-Gérant : H. de SAINT-ALBIN

Imprimé en France, chez Dubois et Bauer, 34, rue Laffitte, Paris

UNION D'ELECTRICITE

Société anonyme au capital de 433.330.000 francs. Siège social : 3, rue de Messine, Paris R. C. Seine 53.932

Avis à MM. les porteurs d'obligations Union d'Electricité de 1.000 et 5.000 fr. 5 1/2 0/0 1939

Conformément à la faculté qui lui en est laissée par les conditions d'émission de l'emprunt précité, la Société a procédé au rachat en Bourse de titres de 1.000 et 5.000 fr. pour un montant total égal à l'annuité de remboursement prévue au tableau d'amortissement, à la date du 1er juin 1940. En conséquence, MM. les obligataires sont informés qu'il n'y aura pas lieu à tirage au sort pour l'échéance ci-dessus. Les titres ainsi rachetés seront annulés au 1er juin 1940. N° 4590.

Les Consommateurs de Pétrole

Société anonyme au capital de 60 millions de francs. Siège social à Paris, 9, avenue Percier (8e) R. C. Seine 12.138

Statuts déposés aux minutes de Maître Letulle, Notaire, à Paris

Avis aux porteurs d'obligations 5 1/2 0/0

Emission juillet 1939

Conformément aux articles 10 et suivants du décret-loi du 30 octobre

1935, les porteurs d'obligations 5 1/2 0/0, émission de juillet 1939, de la Société dite : « Les Consommateurs de Pétrole », Société anonyme, sont convoqués par le Conseil d'administration de cette Société et après ordonnance de M. le Président du Tribunal Civil de la Seine en date du 12 mars 1940, enregistrée, en assemblée générale, le 29 mai 1940, à 14 h. 30, au siège de la Société, 9, avenue Percier, à Paris, pour délibération sur l'ordre du jour suivant :

- Constitution de la masse ;
- Nomination des représentants de la masse ;
- Fixation de leurs pouvoirs et de leur rémunération.

Les porteurs d'obligations qui désireraient assister ou se faire représenter à l'assemblée devront déposer leurs titres cinq jours avant la réunion, aux caisses des établissements suivants :

- MM. Lazard Frères et Cie, 5, rue Pillet-Will, Paris ;
- MM. Worms et Cie, 43, boulevard Haussmann, Paris ;
- Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris, et dans les succursales, agences et bureaux en France de cet établissement.

reaux en France de cet établissement.

Les titulaires de certificats nominatifs devront, pour être admis à l'assemblée, être inscrits sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la réunion.

Des cartes, permettant d'assister à l'assemblée ou des pouvoirs en vue de se faire représenter, seront délivrés aux caisses des mêmes établissements, aux porteurs d'obligations qui en feront la demande.

Le Conseil d'administration. N° 4595.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

La Société Nationale des Chemins de Fer Français informe le public que, conformément aux instructions de l'autorité militaire, à partir du 6 mai 1940, aucun billet de chemin de fer ne pourra être délivré à destination ou au départ de la zone des armées, sans présentation d'un titre de circulation valable (sauf-conduit, ordre de mission, carte de circulation temporaire) signé d'une autorité militaire.

La distribution des billets pouvant être retardée par l'accomplissement de cette formalité, MM. les voyageurs sont invités à bien vouloir en tenir compte et de se présenter aux guichets plus tôt qu'ils n'en ont l'habitude.

BANQUE DUPONT & FURLAUD

CAPITAL 20 MILLIONS DE FRANCS

TOUTES OPERATIONS DE BOURSE ET DE CHANGE SUR LES PRINCIPAUX MARCHÉS FINANCIERS

Téléphone EUROPE 35-94 (3 lignes)

110, boulevard Haussmann, PARIS-VIIIe

Société des Ciments français et des Portland de Boulogne-sur-Mer et Cie des Portland de Desvres

Siège social : Boulogne-sur-Mer transféré provisoirement à Mantes-la-Ville (Seine-et-Oise) (Bureau de la Direction : route de Guerville) (par application du décret du 29 novembre 1939)

Société anonyme au capital de 36.800.000 francs, divisée en 73.600 actions de 500 francs chacune, dont 20.000 amorties et remplacées par des actions de jouissance. R. C. Boulogne-sur-Mer N° 2.053

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 31 mai 1940, à quinze heures trente, à Mantes-la-Ville (Seine-et-Oise) (Bureau de la Direction, route de Guerville).

Ordre du jour

1° Lectures des rapports du Conseil d'administration et des commissaires.

2° Approbation des comptes et bilans de l'exercice 1939.

3° Fixation du dividende.

4° Confirmation de nominations d'administrateurs.

5° Autorisation de traiter des marchés avec des Sociétés qui auraient avec la Société des Ciments Français des administrateurs communs.

Aux termes de l'article 28 des statuts, tout titulaire ou porteur de dix actions (capital ou jouissance) est de droit membre de l'Assemblée. Les propriétaires de moins de dix

actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter dans les conditions prévues par l'article 4 de la loi du 1<sup>er</sup> août 1893. Les titulaires d'actions nominatives n'ont aucune formalité à remplir; ils devront seulement être en mesure de justifier, le cas échéant, de leur identité.

MM. les actionnaires dont les titres sont au porteur doivent effectuer le dépôt de ces titres avant le jeudi 23 mai soit au siège social provisoirement à Mantes-la-Ville (Seine-et-Oise), soit dans les caisses de l'une des banques ci-après dénommées : Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie, Société Générale de Crédit Industriel et Commercial et Banques régionales affiliées, Crédit Lyonnais, Crédit du Nord, Banque Scalbert et Cie, Comptoir National d'Escompte de Paris, Banque Varin-Bernier et Cie.

Les dépôts peuvent être faits dans les agences ou dans les succursales aussi bien qu'au siège de ces divers Etablissements.

Sur demande adressée avant le 29 mai à notre adresse postale : Mantes-Gassicourt (Seine-et-Oise), une carte d'admission sera envoyée à MM. les actionnaires qui auront effectué le dépôt de leurs titres dans les délais prévus.

**Le Conseil d'administration.**  
N° 4596.

**Société Anonyme des Chemins de Fer et Hôtels de Montagne aux Pyrénées**

**Capital : 6.400.000 francs**  
**Siège social : 92, rue Saint-Lazare, PARIS**

**Deuxième convocation**

L'assemblée générale des obligataires, convoqués pour le 30 mars 1940, n'ayant pu délibérer faute de quorum, MM. les Porteurs d'obligations de 250 fr. 5 0/0 1913, de la Société Anonyme des Chemins de Fer et Hôtels de Montagne aux Pyrénées, sont convoqués par le Conseil d'administration de la Société émettrice en troisième assemblée générale pour le samedi 25 mai 1940, à onze heures, au siège de la Société, 92, rue Saint-Lazare, à Paris, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour ci-après rappelé.

**Ordre du jour :**

1<sup>o</sup> Prorogation et aménagement du moratoire consenti par l'assemblée des obligataires du 22 octobre 1937.

2<sup>o</sup> Questions diverses.

MM. les Porteurs qui voudraient

assister ou se faire représenter à l'assemblée générale devront déposer leurs titres au moins cinq jours à l'avance, soit au siège social, 92, rue Saint-Lazare, à Paris, tous les jours de 14 à 16 heures, sauf samedi, soit dans les caisses de toutes banques ou officiers ministériels.

Les titulaires de titres nominatifs sont dispensés de tous dépôts.

MM. les Porteurs qui ne pourraient pas assister à l'assemblée générale sont priés de demander un pouvoir au siège social de la Société émettrice ou à l'établissement qui a reçu le dépôt des titres, afin de se faire représenter à ladite assemblée.

Il sera adressé à chaque porteur, qui en fera la demande, une carte d'admission constatant le nombre d'obligations déposées.

**Le Conseil d'administration de la Société Anonyme des Chemins de Fer et Hôtels de Montagne aux Pyrénées.**  
N° 4591.

**Société Anonyme des Chemins de Fer et Hôtels de Montagne aux Pyrénées**

**Capital : 6.400.000 francs**  
**Siège social : 92, rue Saint-Lazare, PARIS**

**Deuxième convocation**

L'assemblée générale des obligataires, convoqués pour le 30 mars 1940, n'ayant pu délibérer faute de quorum, MM. les Porteurs d'obligations de 1.000 fr. 5 0/0 1930 de la Société Anonyme des Chemins de Fer et Hôtels de Montagne aux Pyrénées, sont convoqués par le Conseil d'administration de la Société émettrice en troisième assemblée générale pour le samedi 25 mai 1940, à onze heures trente, au siège de la Société, 92, rue Saint-Lazare, à Paris, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour ci-après rappelé.

**Ordre du jour :**

1<sup>o</sup> Prorogation et aménagement du moratoire consenti par l'assemblée des obligataires du 22 octobre 1937.

2<sup>o</sup> Questions diverses.

MM. les Porteurs qui voudraient assister ou se faire représenter à l'assemblée générale devront déposer leurs titres au moins cinq jours à l'avance, soit au siège social, 92, rue Saint-Lazare, à Paris, tous les jours de 14 à 16 heures, sauf samedi, soit dans les caisses de toutes banques ou officiers ministériels.

Les titulaires de titres nominatifs sont dispensés de tous dépôts.

MM. les Porteurs qui ne pourraient pas assister à l'assemblée gé-

nérale sont priés de demander un pouvoir au siège social de la Société émettrice ou à l'établissement qui a reçu le dépôt des titres, afin de se faire représenter à ladite assemblée.

Il sera adressé à chaque porteur, qui en fera la demande, une carte d'admission constatant le nombre d'obligations déposées.

**Le Conseil d'administration de la Société Anonyme des Chemins de Fer et Hôtels de Montagne aux Pyrénées.**  
N° 4592.

**SOCIÉTÉ D'ÉLECTRO-CHIMIE D'ÉLECTRO-MÉTALLURGIE ET DES ACIERIES ÉLECTRIQUES D'UGINE**

**Société Anonyme**  
au capital de 275 millions de francs  
**Siège social :**  
10, rue du Général-Foy, Paris  
R. C. Seine N° 88.479.

**Avis aux porteurs d'obligations**  
5 1/2 0/0 1939

Les propriétaires d'obligations 5 1/2 0/0 1939 sont convoqués, par le Conseil d'administration de la Société, conformément au décret-loi du 30 octobre 1935, en première assemblée générale de la masse, pour le mardi 14 mai, à Paris, au siège social de la Société, 10, rue du Général-Foy.

**Ordre du jour :**

— Désignation du ou des représentants de la masse des propriétaires d'obligations ;

— Fixation des pouvoirs, de la durée en fonctions et de la rémunération de ce ou de ces représentants ;

— Désignation du dépositaire prévu par l'article 17 du décret-loi du 30 octobre 1935.

Les propriétaires d'obligations devront, pour être admis à l'assemblée, déposer leurs titres cinq jours au moins avant la réunion dans les caisses des Etablissements suivants : Crédit Commercial de France, 103, avenue des Champs-Élysées, et 20, rue Lafayette, à Paris, et dans ses succursales et agences de Paris et de la province.

MM. Laydernier et Cie Banquiers, à Annecy,

Où des pouvoirs seront tenus à la disposition des propriétaires d'obligations.

Pour être admis à l'assemblée, les titulaires de certificats nominatifs devront être inscrits sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la réunion.

**Le Conseil d'administration.**  
N° 4593.

**COMPAGNIE FRANÇAISE THOMSON-HOUSTON**

MM. les actionnaires de la Compagnie Française pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le lundi 20 mai 1940 à 15 heures, Salle des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Modification des statuts par addition d'un article 46 bis et d'un article 49 bis, portant dérogation temporaire aux clauses respectives des articles 46 et 49, en vue de la création par prélèvement sur les bénéfices, d'un fonds de réserve spéciale destiné à permettre le remboursement progressif de la part dont le capital social a été réduit suivant décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 1935.

Conformément à la loi et aux statuts, l'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires, même propriétaires d'une seule action.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs titres cinq jours au moins avant celui fixé pour la réunion dans les banques et établissements de crédit habituels. Les titulaires d'actions nominatives sont dispensés du dépôt; ils devront s'adresser directement à la Société pour obtenir la carte d'admission à ladite Assemblée.

**Le Conseil d'administration.**  
N° 4597.

**Banque de l'Algérie**

217, boulevard St-Germain (8<sup>e</sup>)  
R. C. Paris 96.509

**AVIS**

Le Conseil d'administration de la Banque de l'Algérie a décidé de mettre en paiement, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1940, le coupon N° 177 de ses actions.

Le dividende afférent à ce coupon est ainsi fixé :

— 165 fr. 43 net pour les actions nominatives passibles de l'impôt de 18 0/0 ;

— 147 fr. 28 net pour les actions nominatives passibles de l'impôt de 27 0/0 ;

— 135 fr. net pour les actions au porteur.

Il est payable aux caisses du Comptoir National d'Escompte de Paris, ainsi qu'aux guichets de la Banque de l'Algérie, en Algérie, en Tunisie et au siège social.

N° 4594.

Dans son colis

n'oubliez pas  
de placer

LE BON BILLET DE LA  
**LOTÉRIE  
NATIONALE**

**UNE SOMME INVESTIE EN BONS D'ARMEMENT C 8  
N'EST PAS UNE SOMME IMMOBILISÉE**

Les Bons d'Armement se prêtent plus que toute autre valeur aux moyens de procurer à leurs détenteurs des disponibilités immédiates et importantes. ILS SONT EN RÉALITÉ DE L'ARGENT QUI PORTE INTÉRÊT ET QUE L'ON PEUT TRANSFORMER EN BILLETS DE BANQUE QUAND ON VEUT.

Transformation en argent des bons à moins de 3 mois de l'échéance : Ils sont alors bancables, on peut les escompter à la Banque de France. Le porteur reçoit une somme égale à la valeur nominale du bon, diminué de l'intérêt couru entre la date de l'escompte et celle de l'échéance à un taux qui est actuellement de 2 %.

Les bons d'armement constituent donc un placement d'attente extrêmement avantageux par les garanties et les facilités de mobilisation qu'ils présentent.

**SOUSCRIVEZ !**

Transformation en argent des bons à plus de 3 mois de l'échéance : Il y a deux procédés : a) emprunter sur la garantie des bons. La somme avancée peut être de 95 % de la valeur des bons si le délai à courir jusqu'à l'échéance est inférieur à un an. Lorsque le bon déposé en garantie arrive à échéance, le souscripteur touche le solde de la valeur nominale intégrale de son bon. b) les vendre à n'importe quelle banque, ce qui comporte l'abandon de l'intérêt restant à courir et un sacrifice sur les intérêts déjà acquis, ce qui est normal.

Pour tous renseignements, écrivez au **MINISTÈRE DES FINANCES, 184, Rue de Rivoli, Paris.** Vous recevrez, gratuitement et sans aucun engagement de votre part, une brochure explicative sur les bons d'armement.